N° 539 – Jeudi 23 Février 1939 – 1 fr. 75

DETECTIVE

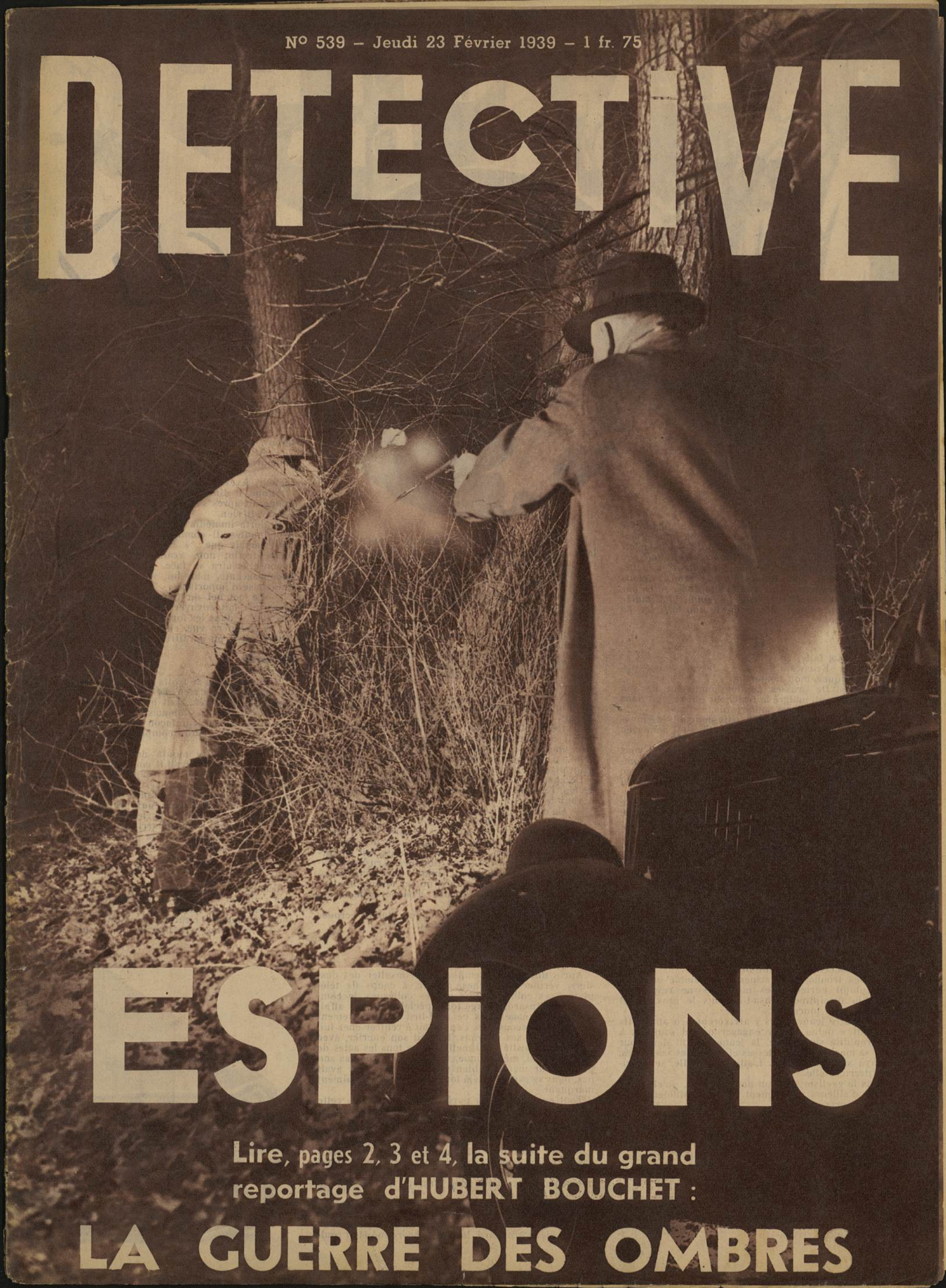

ESPIONS

Lire, pages 2, 3 et 4, la suite du grand reportage d'HUBERT BOUCHET :

LA GUERRE DES OMBRES

LA GUERRE DES OMBRES

Un jeune sergent d'infanterie de forteresse est de garde à une casemate de la ligne Maginot. Fiancé à une servante d'auberge, il la fait venir à l'ouvrage et lui montre les détails de la fortification. Ils se photographient mutuellement avec, pour toiles de fond, certains détails du blockhauss. Une ronde inopinée, faite par un lieutenant, surprend la femme dissimulée au fond d'une galerie où le sous-officier l'a fait cacher.

II (1)

QUE faites-vous là ?

Kruswald bégaya : « Je vais vous expliquer, mon lieutenant. »

De grosses gouttes tombaient de son front, malgré la fraîcheur qui régnait dans cette galerie souterraine.

— C'est ma fiancée. Je lui avais demandé de monter me voir. C'est moi le coupable, elle n'est pour rien dans cette visite défendue.

— Je le regrette pour vous, Kruswald, vous vous êtes mis dans un mauvais cas. Passez votre commandement au caporal. Vous allez descendre avec moi — mademoiselle aussi — jusqu'au bureau du colonel.

Il le fit passer devant lui. L'adjudant suivait. Le sergent, se rendant maintenant compte de la gravité de sa faute, pleurait doucement, comme un gosse ; la fille, digne, ne disait rien.

En sortant de l'ouvrage, ils aperçurent les soldats, groupés devant la baraque. Ceux-ci avaient l'air peiné.

« Un bon zigue, le sergent, semblaient dire leurs visages juvéniles. C'est regrettable la tuile qui lui tombe. »

Bernard prit les consignes, salua. Kruswald arrima son sac, son lebel, et le groupe chemina bientôt, l'officier ouvrant la marche, l'adjudant la fermant, dans l'allée forestière. Personne ne parlait. Lisa poussait son vélo. Ils arrivèrent à la grand-route. Un camion passa devant eux. Le conducteur eut un regard vers cette patrouille bizarre.

— Des troufions en armes, une femme en vélo, c'est plutôt curieux. Ces militaires ne respectent guère la discipline, pensa-t-il. Puis le gros Diesel disparut à un tournant.

Les quatre jeunes gens y arrivèrent peu après. Ils venaient à peine de s'y engager quand soudain, à une rapidité stupéfiante, la jeune fille fit demi-tour avec sa machine, sauta dessus et, de toutes ses forces, appuya sur les pédales. L'adjudant, agile, se précipita derrière elle.

Mais la cycliste avait un peu d'avance, qu'elle augmenta d'ailleurs rapidement. Le sous-officier supérieur lui cria :

— Arrêtez ou je tire.

Elle n'eut cure de cette menace, peut-être même ne l'entendit-elle pas. Alors, l'homme fit halte. Tout en courant, il avait sorti le revolver de sa gaine. Il ajusta la fuyarde et appuya sur la gâchette. Le coup de feu partit. La balle atteignit le pneu arrière et cassa quelques rayons. La jeune fille s'étala pendant que Kruswald, atterré à ce spectacle, hurlait : « Non, non, ne la tuez pas ! » la croyant déjà grièvement blessée.

L'adjudant bondit. Arrivé à quelques mètres d'elle, il l'aperçut se débarrassant d'un petit objet qu'elle lança discrètement dans le ruisseau bordant la route et couvert d'herbes et de débris de matériaux.

Il empoigna la femme rudement. L'officier arrivait, essoufflé. Kruswald aussi, gêné par son fourniment.

— Pourquoi avez-vous fui ? demanda le lieutenant.

— Pour rien, je ne veux pas aller en prison. Je n'ai rien fait de mal.

— Surveillez la, mon lieutenant. Elle a jeté quelque chose dans le bas-côté de la route. Je vais le chercher.

— Je n'ai rien jeté, dit-elle pâlissant légèrement.

L'adjudant revenait avec un objet ayant l'air d'une boîte à poudre. Il cherchait à l'ouvrir. Le sergent lui dit :

— Ne le cassez pas. C'est un petit appareil photographique qui a servi à nous photographier mutuellement.

Lisa lui jeta un coup d'œil de reproche, où se mêlait la haine aussi. L'affaire se corsait. Cette aventure amoureuse prenait tournure d'espionnage, car enfin, si les photos eussent été banales, la femme n'aurait pas cherché à s'en débarrasser.

Le conducteur du camion, ayant entendu le coup de feu, revenait à toute pompe. Les freins crissèrent devant le groupe.

— Qu'est-ce qui se passe ?

— Rien, dit l'officier. Voulez-vous nous transporter à la caserne ? Cela nous fera gagner du temps.

En route, la jeune femme essaya une fois de plus de se dégager. Son insistance à vouloir fuir confirmait les soupçons des deux hommes. Kruswald lui-même se demandait à quoi rimait cette manie, d'autant plus que la prisonnière ne lui adressait ni la parole, ni le moindre regard d'encouragement ou d'amour.

Deux heures après, l'un et l'autre étaient écroués en attendant des ordres de Paris.

Perplexité

Après une journée employée à consulter des dossiers, vérifier des fiches, alerter, à coups de téléphone, ses collaborateurs ou ses collègues, le commissaire Pinsard, chargé tout spécialement des affaires d'espionnage dans ce chef-lieu de département des régions recouvrées, s'apprêtait à rentrer chez lui.

Il rangeait ses crayons, fermait son encrier, avec cette méticulosité qu'il mettait dans tous les actes de sa vie. Froid, méthodique, tenace, il n'avait pas son pareil pour mener à bien une enquête. Il n'y avait pas, dans sa carrière déjà longue, d'insuccès vraiment marquant.

Tout en enfilant son pardessus, il songeait à cette note reçue de son grand chef de Paris dans l'après-midi, en langage chiffré, bien entendu : « Le poste clandestin de T. S. F. continue à émettre dans votre région. » Il n'y avait pas de reproche, évidemment, mais ce « continue » lui semblait une injure un soufflet en pleine face. Et quel culot avaient les hommes qui diffusaient, en langage chiffré aussi, des renseignements concernant des secrets intéressant la défense nationale !

Ils émettaient sur longueur d'ondes extra-courte, trente-six mètres. On situait le périmètre d'opération dans le secteur qu'il avait pour mission de garder. Lui, le vieux grognard, le vieux chevronné était roulé par des adversaires déconcertants d'audace. Car enfin, jouer ce jeu dangereux en plein territoire fortifié, militaire, à proximité de la frontière, cela dépassait les bornes des choses permises.

Il prit à la patère son melon, un peu verdissant, fidèle compagnon à qui il hésitait à donner un successeur. Il l'appelait son porte-chance. Sans être superstitieux, il était persuadé que cette coiffure, désuète et datant de son mariage, le servait dans des cas difficiles.

Il éteignit la lumière et se dirigea vers la porte, à tâtons. La sonnerie du téléphone retentit.

— Allô ! disait Paris, émission clandestine à 19 heures 30. En chiffré, on indique, à ceux de l'autre côté, l'arrestation d'un important agent dans votre secteur. Avez-vous des nouvelles ?

Allons, il dînerait plus tard. Il répondit qu'il téléphonerait après s'être renseigné. Pour le moment, il ne savait rien.

Il alerta immédiatement ses collègues des régions avoisinantes. Il commençait à désespérer, n'entendant jamais que : « Rien aujourd'hui, patron. Du menu fretin, non, vraiment rien ! » quand une réponse écluira sa face. Elle n'était pas tellement encourageante, mais lui, vieux limier, flairait quelque chose d'important.

— Le colonel du régiment d'artillerie de forteresse m'a fait envoyer une jeune femme qui a pris des photos dans les fortifications de la casemate 3, à X... A première vue, enfantillage, bien que certains détails aient pu paraître bizarres à l'armée.

Espoir

Il raccrocha et se frotta les mains. Ce brave Pédon ne voyait jamais rien de grave. Tout lui paraissait dépourvu d'intérêt... Lui n'avait pas les mêmes raisons de douter. Les femmes espionnes, il connaissait leur roublardise, leur façon de dissimuler, leur courage. Il irait se rendre compte lui-même ce soir, sans attendre demain.

Le commissaire monta dans sa Renault, vieille amie de vingt ans, avait-il coutume de dire, dégagea rapidement sa voiture des encombrements du centre de la ville, fit le tour par les anciennes fortifications, et la quatre cylindres s'enfonça dans la nuit noire.

Son conducteur l'arrêta aux premières maisons de la banlieue, frappa à la porte de l'une.

Un gros gars, trapu, nourri au beaujolais, encadra sa puissante stature dans la porte étroite.

— Tiens, patron, quel mauvais vent ? J'allais me coucher.

— Jasmin, habillez-vous en vitesse. Nous partons en expédition.

Une heure après, ils arrivaient à B... Le « collègue » Pédon n'en croyait pas ses yeux.

— Mais il ne fallait pas venir. Ce n'est rien. En tout cas, demain, c'eût été assez tôt.

— Allez, allez, mon bon Pédon, je suis curieux et

(1) Voir DETECTIVE n° 538.

16706

BRES

pressé. On va à la taule tout de suite. La môme doit dormir. On la tirera de ses rêves.

Ils y furent rapidement. Lisa ne dormait pas. La lampe dont le gardien lui flanquait brutalement le faisceau dans les yeux ne la fit pas ciller.

Bonhomme, Pinsard enchaîna :

— Alors, petite, tu es allée sur les fortifs rejoindre ton fiancé et vous vous êtes fait coincer. Ce n'est pas grave et les photos enregistrées n'ont rien qui puissent faire penser que vous vouliez surprendre des secrets. D'où es-tu ?

— De Scr...

— Tiens, je connais bien le coin. Tu y habites ?

— Oui, j'y ai encore mon oncle. J'y vais de temps en temps.

— Alors, tu n'y es pas de façon permanente. De quoi vis-tu ?

Lisa l'observait, fouillait ses yeux. Il avait l'air d'un brave type, sans méchanceté, n'ayant pas inventé la poudre.

— Je suis servante d'auberge.

— Eh ! eh ! tu es bien belle. Non pas que je veuille médire de tes semblables, mais je n'en sais pas d'aussi jolies que toi. Où travailles-tu ?

Elle risqua le tout pour le tout. Peut-être cet imbécile de Jean n'aurait rien dit ? Peut-être aussi cet inquisiteur, somme toute bonasse, la relâcherait-elle ce soir ?

— Je ne fais rien en ce moment. Et si j'ai commis une faute en allant voir mon fiancé à la casemate, c'est parce qu'il m'avait affirmé qu'il n'y avait rien à craindre. Si j'ai péché, c'est bien sans le vouloir.

Elle s'exprimait parfaitement, sans accent, et avec correction. Cette servante sortait de l'ordinaire.

Pinsard interrogea Pédon :

— En dehors de l'appareil photo, rien à signaler dans la fouille ?

— Non, dit l'autre. D'ailleurs, voici son sac.

Il tendit l'objet. De ses grosses mains velues, le commissaire sortit les menus colifichets habituels : bâton de rouge, glace, houpette. Un trousseau attira son attention. Parmi les clefs, deux d'auto, et de Packard, s'il-vous-plaît...

Il eut un petit sifflement admirateur :

— Mazette, une Packard ? C'est à toi ?

— Non, j'ai trouvé ces clefs et les ai gardées.

— Oui, mais c'est encombrant et çà ne te sert à rien. Et celle-ci ?

Le fil d'Ariane

Il en désignait une minuscule, toute dentée, n'ayant rien d'une Fichet ou d'une Yale, une clef comme il n'en avait jamais vue. Sur la petite tige d'acier, quelque chose était écrit, mais si fin, qu'il était impossible de le déchiffrer à l'œil nu. Pinsard eut beau ajuster ses lunettes, les autres s'escrimer, avec leurs yeux plus jeunes, pour essayer de deviner l'inscription.

— Trouvée aussi, sans doute ?

— Oui, avec les autres.

— Et tu ignores à quoi elle peut servir ?

— Pour ouvrir un coffre, peut-être. Et puis, vous

Truc bien usé que celui des renseignements fournis à l'aide d'encre sympathique, de cachettes sur le corps humain plus ou moins avouables et décelables. Les espions ont à leur disposition des postes clandestins de T.S.F. Mais les services officiels, par recoupement, arrivent à les situer parfaitement.

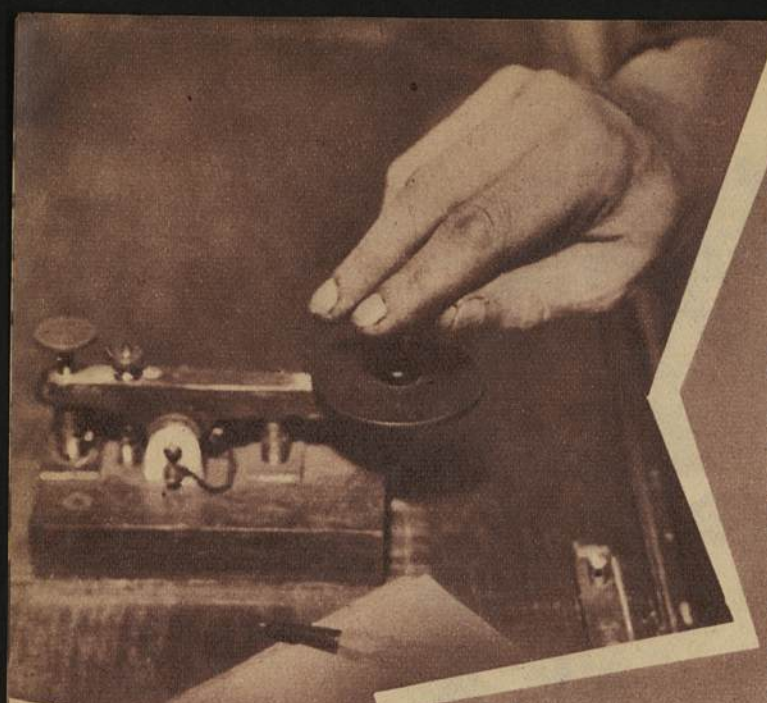

A l'écoute de jour et de nuit, les dépisteurs de postes clandestins ne manquent pas de travail.

m'agacez avec vos questions, je ne suis pas une criminelle pour que vous m'interrogiez de la sorte.

Elle le prenait de haut. Pinsard jubilait, lui qui avait coutume de dire : « Un innocent ne s'emballe jamais. Quand l'interrogé menace, il est bien près d'être découvert coupable. »

— Jasmin, procurez-vous donc une loupe. C'est bien tard, mais si vous concourriez pour la course au trésor, on vous compliquerait autrement la difficulté.

Il revint quelques instants plus tard avec l'objet.

— Toujours dém..., ce vieux Jasmin.

— C'est au gardien, il faudra la lui rendre.

Mais déjà, le commissaire examinait minutieusement les petits caractères gravés sur la clef. Il n'extériorisait jamais ses sentiments, mais les autres, qui le connaissaient bien, devinaient qu'il avait trouvé quelque chose.

Et, en effet, il traduisait *in petto*, en français, le nom de la firme allemande : Poste émetteur X. Mannheim. Et, avec la vitesse de l'éclair, par association d'idées, son cerveau émettait à son tour :

— Packard, grosse bagnole, poste émetteur à bord, celle-ci qui a les clefs. Mais est-ce elle qui opère ? La voix du speaker est masculine. Et où émettent-ils ? A cette heure, je ne puis rien vérifier à son soi-disant patelin.

— Vous n'avez rien pu faire non plus, Pedon, pour sa véritable identité ?

— Non, trop tard, tout était fermé. Et il n'y a pas de brigade de gendarmerie dans le village.

— Et le sergent ?

— C'est l'autorité militaire qui le détient.

— Allons-y.

Une demi-heure après, Jean Kruswald, la figure bouffie par les larmes, était devant les enquêteurs.

— Où l'avez-vous connue ?

— A l'auberge du « Relais bleu ».

— Quand ?

— Il y a trois mois.

— Elle n'y travaillait plus, maintenant ?

— Mais si, elle y était encore samedi, et je lui ai écrit dimanche à cette adresse. A moins qu'elle n'ait donné son congé depuis.

Pinsard n'écoutait plus. Il dit brusquement à ses collaborateurs :

— Suivez-moi, vous autres, ce petit sergot s'en tirera, car il vient de nous donner un fameux tuyau sans le vouloir.

La « vieille amie de vingt ans » ronflait bientôt dans la nuit calme, mais que le brouillard envahissait déjà. Il était plus de minuit. Les fantômes noirs des arbres semblaient venir au devant des phares.

— Vous connaissez cette boîte, vous, Pédon, le « Relais bleu » ?

— Bien sûr, et le patron aussi, le père Herminger. Bonne réputation, d'ailleurs. Fils d'émigré de 1870. Il connaît toutes les huiles parlementaires de la région, qui vont parfois en partie fine dans sa guinguette, ou simplement faire des gueuletons électoraux.

— Pas d'activité politique, pas d'histoire ?

— Jamais rien. Mais où voulez-vous en venir ? La boniche était chez lui par hasard, je crois. Et je ne fais aucun rapprochement...

— Moi non plus. Simple curiosité.

La Chasse

Au premier étage du « Relais bleu », il y avait de la lumière, malgré l'heure tardive. L'auto, dans le silence du bois, faisait du bruit. Les volets s'ouvrirent :

— C'est toi, Lisa ?

— Non, mais rassurez-vous, on vient vous donner de ses nouvelles.

Le patron parut, se détachant dans le rectangle lumineux de la porte.

— Il ne lui est rien arrivé, j'espère ?

— Non, un petit incident qui sera d'ailleurs rapidement réglé. Je me présente : commissaire Pinsard !

Il masquait, de sa corpulence, Pédon, dont le visage apparut après.

— Tiens, bonjour, monsieur le commissaire. Entrez donc, Messieurs. On va trinquer. J'ai un « Gretchen » de derrière les fagots.

Le groupe franchit le seuil.

Tout à trac, Pinsard demanda :

— Vous n'avez pas une voiture, monsieur Herminger ? J'ai peur que la mienne ne nous laisse en carafe, à notre retour.

— Je vous conduirai volontiers. Ma Citron, elle, est presque neuve. Mais, qu'est-ce qui est arrivé à Lisa ?

Le policier conta l'aventure avec rondeur, n'y attachant d'ailleurs aucune importance, dit-il. Mais vous savez, dans ces régions frontières, les esprits vont vite et ont tôt fait de voir des espions partout. La pauvre petite et son sous-off de fiancé ont commis une imprudence, et c'est tout. Néanmoins, on est obligé de les garder quelque temps.

— Vous savez, je réponds d'elle. Elle n'a plus de parents, mais son oncle est un vieil ami, très honorablement connu. Vous aurez sur lui les meilleurs renseignements. C'est lui qui m'avait recommandé sa nièce, et je suis fort content de ses services. Ses fiançailles avec ce petit sergent plein d'avenir me

faisaient plaisir. Je pense que cette regrettable aventure ne leur causera pas trop d'ennuis...

— C'est aussi mon avis, dit Pinsard. Dieu ! que ce vin est bon, ajouta-t-il, en mirant son verre à l'ampoule électrique.

Pédon et Jasmin s'interrogeaient du regard. Où voulait-il en venir, le patron, avec son air calme, désinvolte, détaché ?

— Eh bien ! les enfants, on va rentrer. Alors, monsieur, vous nous reconduisez ?

— Bien entendu. On va garer votre voiture dans le hangar à bois où se trouve la mienne.

Sans la mettre en route, en la poussant seulement sur la petite déclivité qui menait à l'abri, la vieille amie de vingt ans se trouva remisée.

Herminger revenait, ayant endossé un chaud pardessus.

— Les soirées sont fraîches, on ne prend jamais trop de précautions.

Pinsard s'assit à ses cotés. Il mit la clef du contact. Le commissaire eut un regard de coin vers l'acier luisant. Les autres clefs, suspendues à l'anneau, ballottaient dans le vide.

Doucement, l'auto se mit en marche. Soudain, elle s'arrêta pile. Le commissaire venait brusquement d'empoigner le trousseau et de couper l'allumage.

— Peu banale, cette petite clef, dit-il. Elle a pourtant une sœur que j'ai vue tout à l'heure.

Il n'avait pas terminé, qu'un violent coup de poing, donné de biais et l'atteignant à la tempe, le mettait K.O.

Herminger, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, ouvrait la portière, sautait lestement à terre, et s'enfuyait dans le bois en lisière de la route.

Mais, Jasmin, aussi rapide que lui, bondissait et au jugé, tirait dans la direction du fuyard. Un cri de douleur suivait de peu la détonation.

— Touché ! pensa-t-il.

Pédon, durant ce temps, giflait à tour de bras son chef, pour le faire revenir de son évanouissement.

Hubert BOUCHET.

(*A suivre.*)

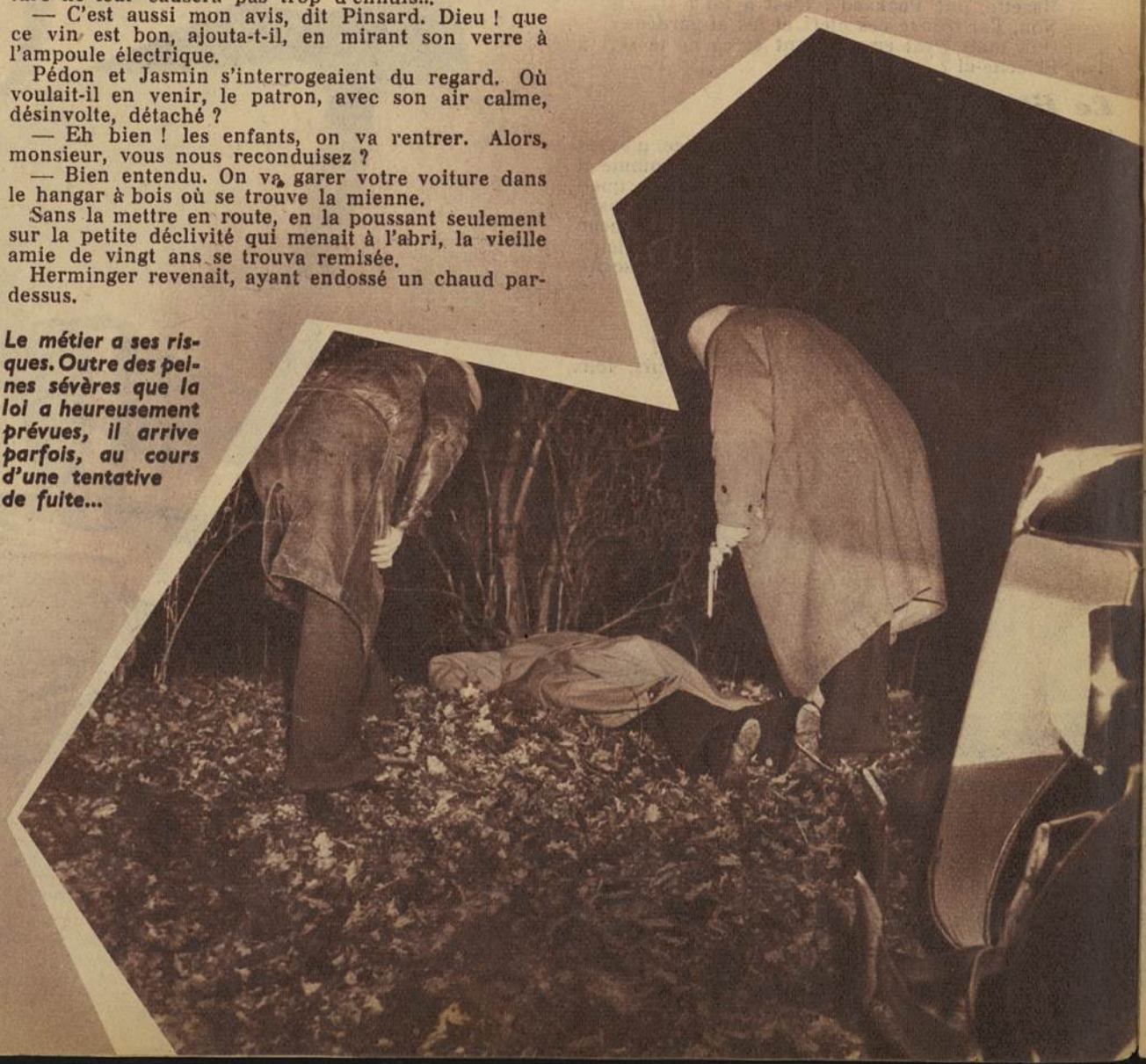

Le métier a ses risques. Outre des peines sévères que la loi a heureusement prévues, il arrive parfois, au cours d'une tentative de fuite...

A dire vrai, ces malfaiteurs spécialisés sont rarement des inconnus de la police. Les arrêtés d'expulsion ne les émeuvent en aucune façon, décidés qu'ils sont à ne jamais retourner dans leur pays, où l'on trouverait sûrement et rapidement un moyen efficace de supprimer leur activité. Et puis, il est si facile de rester en France sous de fausses identités ! Alors, pourquoi se gêner ?

Dans ces conditions, il n'y a donc aucun intérêt pour les policiers à arrêter l'un des membres d'une bande de malfaiteurs en cours d'organisation, dans le seul but de le traduire en justice pour une infraction à un arrêté d'expulsion. Il n'en résulterait que trois mois de prison et la dispersion passagère des complices. C'est pourquoi les enquêteurs concentrent leurs efforts pour les capturer « sur le tas », c'est-à-dire au cours d'une expédition, ce qui les éloignera pendant plusieurs années de la circulation.

La bande des "RITALS"

L'inspecteur Berthier et l'inspecteur principal Jézo, deux des bons artisans du coup de filet. — L'outillage des spécialistes de l'effraction. — De g. à dr. Minziani, Giampaoli, Lazarotti, Etienne et Alvear.

VIENS avec moi près de la porte Saint-Martin, me disait Holzer il y a quelques semaines. Jézo est en « planque » avec son équipe, et je vais leur laisser la voiture. Par un froid pareil, ce n'est pas un luxe !

— C'est pour une « filoche » ?

— Tu penses, la bande des « Ritals » (Italiens) s'est reconstituée, et les cambriolages continuent.

— Mais je croyais que le chef, Repiche Vittorio, l'ami de l'Allemand Prinz, meurtrier de Coulommiers, avait été lui-même blessé mortellement le 16 décembre 1938, au cours de son arrestation, avec son complice Bolghéroni, alors qu'ils cambriolaient le 156, rue de Rivoli.

— C'est exact, répondit Holzer, mais il a aussitôt été remplacé dans l'équipe par un Espagnol, Alvear Pedro, dit « Le Grimpeur », l'auteur du cambriolage commis, il y a trois ans, boulevard Raspail, avec son complice Cannero. Sois tranquille : il a déjà fait ses preuves. Mais voici Jézo qui nous fait signe d'arrêter la voiture beaucoup plus loin.

Je dois avouer que l'inspecteur principal Jézo n'avait pas précisément l'air réchauffé lorsqu'il pénétra dans la voiture, alors que, dans le même état, ses collaborateurs Berthier et Guilleret, à distances respectueuses d'un café, continuaient « la planque ».

— Je crois que nous allons « lever » cette nuit le transporteur de la bande ainsi que le dépôt de matériel. Ce serait un Français habitant la grande banlieue. Par ce froid rigoureux, il n'y a pas beaucoup de voitures qui circulent. On est obligé de « filocher » à distance. Enfin, nous allons essayer ; préviens M. Badin et envoie-moi de suite les deux autres inspecteurs, Allemand et Lafaye.

La « corrida » allait commencer ; la « voie publique » de la Police judiciaire venait de « lever » la nouvelle organisation de perceurs internationaux.

La nuit, donc, avait été favorable à l'inspecteur principal Jézo et son équipe. Le « transporteur » et le propriétaire du matériel pour les percements, le nommé Etienne Pierre, se disant forain et demeurant à Athis-Mons, avait été identifié. Tout allait pour le mieux. D'autre part, les autres complices : Alvear, Lazarotti, Giampaoli et Minziani, ayant été « couchés », c'est-à-dire leurs adresses repérées, il n'y avait plus qu'à attendre la prochaine expédition.

— La voiture est chargée, le plein d'essence vient d'être effectué, téléphone l'inspecteur en surveillance à Athis-Mons.

Aussitôt, le branlebas est donné, les complices pris en filature. En effet, deux heures après, Etienne Pierre croise avec sa voiture aux abords de la porte Saint-Martin, dans l'attente de ses complices. Dans quelle direction vont-ils se rendre ? Quel appartement ou hôtel particulier a été repéré et étudié par le chef de bande ?

— Attention, je crois que cela bouge ? fait un inspecteur.

En effet, la voiture de l'équipe est mise en marche, trois personnages montent rapidement, un quatrième reste devant la porte du bar, surveille le départ. Heureusement, la température est glaciale et, après un rapide coup d'œil, je dirais même un peu trop rapide, il rentre aussitôt dans l'établissement.

— A distance raisonnable, conseille Jézo au chauffeur, pendant que Berthier et Lafaye, les yeux fixés sur la vitre, ne quittent pas des yeux la voiture de la bande.

— L'enfant se présente bien ! fait un policier, tous les barrages sont ouverts.

Il y a des phrases qui ne doivent jamais être prononcées, et cette dernière est bien du nombre. La Madeleine, le rond-point des Champs-Elysées sont franchis. La voiture monte en trombe vers l'Etoile. Il s'agit de diminuer l'intervalle entre les deux voitures, afin de ne pas perdre la direction prise par les malfaiteurs. Le conducteur accélère, et c'est à ce moment précis qu'une voiture, débouchant à gauche, contre toutes les règles de la circulation, force le conducteur de la voiture de la police à franchir le trottoir. Un pneu éclate !... Il n'y a plus rien à faire.

— Allô ! P. J. ? Voulez-vous prévenir M. Badin ? La bande avec outillage partie en expédition ; filature levée à l'Etoile pour cause accident... Aucun blessé. Rentrons au service.

Le lendemain, les journaux annonçaient que la propriété de M. Chauvet, à Neuilly-sur-Seine, avait été cambriolée et qu'un coffre-fort contenant 45.000 francs avait été descellé et enlevé par les malfaiteurs.

Que faire ? Les arrêter ? Quelles preuves fournir devant le tribunal ?

— C'est à recommencer, fit Jézo ; nous ne sommes pas brûlés. Pourquoi voulez-vous que ces messieurs s'arrêtent en si bon chemin.

❖ ❖ ❖

La deuxième expédition eut la même mise en scène et les mêmes personnages. Le froid même était aussi rigoureux. La voiture de la bande avait depuis longtemps franchi les portes de Paris et roulait en pleine campagne. La projection lumineuse des phares de leur voiture donnait beaucoup de facilité pour la poursuite.

— Mais où peuvent-ils nous conduire ? disaient les enquêteurs ; ce serait le comble que nous tombions en panne d'essence !

Un petit signe du conducteur fit aussitôt comprendre que le plein avait été fait et tout prévu.

— Nom de Dieu ! on flambe ! s'écria l'un d'eux, alors que la fumée commençait déjà à envahir la carrosserie, avec une forte odeur de caoutchouc brûlé.

Un coup de frein énergique, l'allumage coupé, les portières ouvertes. Le court-circuit achevait de consumer les canalisations déjà atteintes, pendant que les enquêteurs, montés sur les talus bordant la route, regardaient tristement s'éloigner le faisceau lumineux des phares de la voiture des malfaiteurs, se rendant « sur le tas ».

Naturellement, dans ces conditions, les retours ne sont jamais glorieux, mais, au moins, cette fois les enquêteurs eurent la satisfaction d'apprendre que la « bande des Ritals » avait, elle aussi, raté son expédition, et pour les malfaiteurs les échecs comptent double. Ils allaient bientôt s'en apercevoir, quand, mercredi dernier, toute la bande aux abords du théâtre de la Gaîté allait opérer un coup de maître dans le bureau de poste n° 116, où le coffre renfermait près de deux millions en espèces.

La bande avait été vue quelques jours avant étudiant les allées et venues des locataires de l'immeuble. Déjà, la voiture conduite par Etienne était à proximité avec le matériel ; Alvear, dit le Grimpeur, était en place pour commencer le percement du plafond. Les enquêteurs, bien dissimulés, attendaient que le commencement d'exécution fût bien caractérisé pour intervenir, lorsqu'à ce moment la ronde cycliste du brigadier Hamond et des gardiens Chardon et Rivière, ignorant la surveillance exercée, interpellaient très justement Etienne et, apercevant son chargement, donnaient involontairement le signal des arrestations.

Décidément, la « bande des Ritals » ne pouvait passer au travers et le lendemain, à l'aube, toute l'équipe de malfaiteurs était réunie dans les locaux de la police judiciaire, reconnaissant quelques cambriolages importants, en attendant de répondre aux questions des polices étrangères qui recherchaient ces intéressants personnages.

Quant à M. Badin, le commissaire principal qui dirige avec succès les services de voie publique à la police judiciaire, il contemplait avec satisfaction l'attirail perfectionné de ces malfaiteurs.

— Je crois M. le commissaire, fit un journaliste, que vous allez être tranquille pendant quelque temps avec les cambriolages ?

— Oh ! par exemple, répondit Holzer, vous croyez peut-être que tous les Italiens, repris de justice ou expulsés, sont retournés en Italie à l'occasion du conclave !

René-J. PIGUET.

ARRÊT F

Nous l'appelions « le Baveux » ou « le Menteur ». Ne me dites pas que je me trompe ; que *le Menteur*, c'est Gaston, et qu'il « travaille » au pesage. Gaston le Menteur, c'est autre chose ; je le connais aussi ; il n'est pas encore en prison. Depuis 1912, année qui vit pour la première fois mon corps, mince et juvénile alors, s'insinuer entre les crocs du tourniquet d'entrée, depuis 1912 (à en excepter la période 1914-1918, où je ne connus guère que les chevaux de frise), j'ai payé assez cher le droit de m'être fait quelques relations dans le monde des tuyauteurs (ou tipsters, pour faire plus chic).

Nous appelions donc Roland Bruneau *le Baveux* ou *le Menteur*. A ces deux épithètes, vous pouvez juger que l'homme jouissait déjà d'une solide réputation, et qu'il lui suffisait d'ajuster à son corps étique une paire d'ailes pour voler très haut, pour voler très fort. Il n'a pas déçu les espoirs que je mis alors en lui.

Il était loquace, verbeux et guère plus éloquent qu'un des innombrables maîtres quelconques du barreau. Quand je le vis, pour la première fois, vers 1926, sur un champ de courses, je n'avais plus rien à apprendre sur les chevaux, les jockeys, les entraîneurs et les propriétaires. Je connaissais mon stud-book comme, trente ans plus tôt, j'avais su mon catéchisme. Je savais que telle origine indiquait une préférence pour le terrain lourd ; telle autre pour le sec. Je savais que ce cheval ne tournait bien qu'à gauche et qu'ainsi Saint-Cloud était son affaire ; que tel autre aimait à finir ses courses par une petite difficulté supplémentaire, comme la montée du Tremblay ; je savais tous les pédigrees ; je connaissais tous les jockeys par leurs surnoms ou leurs prénoms ; bref, je savais faire un papier ; j'étais donc mûr pour perdre tout ce que je voulais, grâce à toutes ces connaissances lentement, patiemment accumulées, *et quibusdam aliis* ; j'étais donc mûr pour recueillir avec ravissement tous les bobards qui circulent sur une pelouse, toutes les médisances qui s'y colportent à fleur de terre ; j'étais mûr pour écouter *le Baveux* ou *le Menteur*.

Le baron Edouard de Rothschild, la princesse de Faucigny-Lucinge ; le captain Jefferson David Cohn (encore captain et millionnaire) ; Willy Cunnington, Franck Carter, Eugène Leigh étaient les moindres amis de Roland Bruneau, *le Baveux*. Ils avaient pour lui une tendresse telle qu'ils l'invitaient à leur table pour avoir seulement la satisfaction de lui donner un tuyau sûr, un de ces chevaux mirobolants qui ne sauraient décevoir, ce dont, philantropiquement, *le Baveux* voulait bien nous faire part contre la remise d'une pièce de vingt sous. Ces grands seigneurs, me direz-vous, auraient pu nourrir un peu mieux *le Baveux*, car il était d'une maigreur telle qu'on voyait le jour au travers ; il est vrai que les vêtements (si j'ose dire) qui recouvraient sa carcasse étaient si minces, si troués, qu'ils formaient un écran illusoire. Et puis, plus gras, il aurait fait moins « homme de Chantilly ou de Maisons », moins ancien head-lad.

Ces grands seigneurs auraient pu lui donner aussi une paire de savates qui n'auraient pas autorisé les orteils du *Baveux* à prendre le grand air et la poussière de la pelouse. Rien qu'en fouillant dans le dépotoir des nippes mises au rebut par leurs larbins, ils y fussent aisément parvenus. Mais un grand seigneur ne peut penser à tout et, sans doute, se disait - il qu'avec l'impressionnant « tuyau » qu'il glissait dans le canal auditif de son commensal, Roland Bruneau, entre la poire et le fromage, *le Baveux* pourrait s'offrir une paire de souliers ou un veston de fripier.

Telles étaient, à l'époque, les relations de Roland Bruneau. Du moins, le disait-il et du moins certains le croyaient-ils, puisqu'ils monnayaient contre vingt ou quarante sous la faveur d'entrer un peu dans ces demeures seigneuriales, dans leurs secrets, par l'interposition d'un chiffon de papier sur lequel *le Menteur* avait griffonné le nom d'un cheval pris au hasard sur le programme. Si je vous dis toutes ces choses, ce n'est pas pour le plaisir de remuer des souvenirs qui ne me rajeunissent pas, et qui ne me font pas trop d'honneur, puisqu'il m'est arrivé de lâcher aussi mes deux francs. Je veux seulement vous montrer que la crédulité d'un joueur défie toutes les limites de la raison, toutes les lois de la logique, toutes les folies de l'imagination. Flaubert disait que, seule, la bêtise humaine donnait l'idée de l'infini ; Flaubert n'était pas un turfiste, sans quoi, il n'eût point manqué d'ajouter à la bêtise humaine, la naïveté du turfiste.

Je vous ai dit toutes ces billevesées pour camper un peu mon *Baveux* et vous montrer que, dès cette date de 1931, il était armé pour la cueillette des poires.

Le « Menteur » ne veut plus mentir

Il le comprit aussi et, un beau jour, je ne le vis plus. Il était « à la campagne » ce qui, vous ne l'ignorez pas, signifie chez les radeuses et chez les infortunés tipsters, que l'on fait une retraite de quelques semaines à la Santé, à la Petite-Roquette ou à Fresnes, selon les cas et suivant les sexes.

C'est peut-être cela aussi qui lui donna à réfléchir. L'atmosphère de la pelouse ne lui valait plus rien. Sans compter que s'il s'obstinait à rentrer en scène et à hurler : « Régalez-vous, mes petits amis ; Rothschild me le disait hier soir : c'est couru, mets ton maximum sur *Rossinante* », il risquait de s'égosiller pour rien ; la place devait être prise. Les turfistes sont ingrats. Ils oublient vite les bienfaits passés ; ils avaient dû, pendant les quelques semaines qu'il passa à l'ombre, oublier *le Baveux*. Refaire une clientèle, avec des cheveux rasés et des « poulets » qui vous ont à l'œil, ce n'est pas

Bruneau commença par vendre pour vingt sous, à la pelouse, des tuyaux increvables. Il est vrai qu'on l'appelait le Menteur

Notice explicative et engagement des :

ORGANISATIONS SPÉCULATIVES R. BRUNEAU

R. BRUNEAU, Administrateur responsable

...

L'Organisation Spéculative R. BRUNEAU qui est fondée à PARIS depuis le 16 novembre 1937 a pour but l'exploitation de procédés spéculatifs qui peuvent, d'après les décisions de sa Direction, être d'ordre sportif, industriel ou commercial tout à la fois ou d'un seul ou plusieurs de ces ordres.

La Direction de l'Organisation spéculative R. BRUNEAU S'ENGAGE FORMELLEMENT A PAYER UNE REDEVANCE FIXE calculée à raison de 1500 % L'AN et AU PRORATA DU TEMPS PENDANT LEQUEL ELLE AURA CONSERVÉ LES FONDS à elle confiés, bien qu'en principe les souscriptions soient d'une durée fixée de 3 mois.

PRINCIPALES CONDITIONS

...

1° Chaque souscripteur pourra, si la souscription n'est pas renouvellée d'un commun accord, reprendre son capital et les intérêts lui restant dûs le 1er jour de paiement de l'Organisation R. BRUNEAU, étant expliqué que ces jours de paiement sont les 5-10 - 15 - 20 - 25 et dernier jour de chaque mois, à l'exception des dimanches et jours de fêtes où ils sont reportés au premier jour ouvrable.

2° Dans le cas ou l'...dére-rait devoir momentan... réserve seule le d... faite à un Offici... effet rétroncti...

3° Les so... CENT FRS (500 F...

4° Les so... quelle date du... auront lieu t... dernier jour... de fêtes ou...

5° Les... qui suivra l... contractée... mois.

6° La... faire aucun... Pour être ad... nisatio... déjà i...

droit... souscr... les re...

Tous les turfistes, dignes de ce nom, ont connu Bruneau qu'ils appelaient le Menteur. Son jeune ami, Hardy (ci-dessus) n'était pas encore entré dans sa vie.

FORCÉ

possible. Il lui fallait changer d'exercice. D'ailleurs, Bruneau en avait assez de ses amitiés des grands seigneurs du turf ; il en avait assez d'être obligé de coucher avec des princesses ou de faire la belotte avec des barons pour en tirer un tuyau ; il ne pouvait plus supporter ses relations — certes, amicales, affectueuses et même flatteuses, si vous voulez — mais par trop monotones. En un mot, Bruneau *le Menteur* en avait assez de mentir.

Ce fut sa perte.

Le « Menteur » se régale

En 1937, Roland Bruneau a trente et un ans et le désir de n'être plus un claque-

dents. Il a éprouvé, sur les hippodromes, la solide naïveté des joueurs. Il sent, qu'il peut, là-dessus, bâtir une forte escroquerie. C'est solide, la crédulité du joueur ; c'est du marbre, c'est du roc ; on peut y aller ; ça tient debout contre bourrasques et marées ; balottée souvent, submergée jamais.

Il fonde une organisation d'ordre spéculatif dénommée « Rente-Courses ». La direction s'engage formellement à verser à sa clientèle une redevance fixe calculée à raison de 1.200 % l'an, et au prorata du temps durant lequel elle conservait les fonds. Cette durée était, en principe, fixée à trois mois.

Au début de son exploitation, Rentes-Courses est installée 23, rue Notre-Dame-de-Lorette. Les clients sont peu nombreux d'abord, mais ils touchent de tels dividendes qu'ils deviennent des propagandistes de premier ordre, des rabatteurs enthousiastes dont la foi soulève des montagnes d'or, et les transporte dans les caisses de Bruneau.

En septembre 1938, l'affaire est si prospère qu'il faut abandonner le local trop petit de la rue Notre-Dame-de-Lorette, et venir s'installer 14, rue Fontaine, où soixante-neuf dactylos et secrétaires sont employés à dépouiller les souscriptions de 300 francs à 3.000 francs, qui affluent à la cadence — tenez-vous bien — de cent mille francs par jour. C'est alors que le fameux « Régalez-vous, mes petits amis ! » par lequel, il nous engageait, quelques années plus tôt, à lui verser vingt sous contre un gagnant, put lui être appliqué. Il se régalait, *le Baveux*. Mais c'est alors aussi qu'il trembla. Pour la paix, qui était un peu sa paix. Souvenez-vous : en septembre, la paix était menacée ; des bruits de guerre couraient ; on mobilisait en Allemagne, en Italie, en France. Les gens s'affolaient et retiraient leurs capitaux des banques, des caisses d'épargne, etc. Bruneau se crut perdu. Il se dit que si les souscripteurs voulaient rentrer dans leurs fonds, il ne lui restait plus que de se constituer prisonnier, car les millions déjà recueillis étaient loin.

En bon turfiste qu'il était, Bruneau faisait une sorte de cavalerie : il payait les dividendes promis aux plus anciens souscripteurs, avec l'argent frais qui rentrait chaque jour, mais cette source menaçait de se tarir. Toujours en bon turfiste, Bruneau menait aussi la vie à grandes guides. Il avait un ami précieux, Maurice Hardy, rencontré à Deauville, aussitôt choyé comme une petite maîtresse, couvert de bijoux. Enfin, beaucoup d'employés de Bruneau, ayant vu clair dans son escroquerie gigantesque, puisaient dans la caisse sans scrupule ; des maîtres-chanteurs le harcelaient. Ainsi ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour.

C'est alors que Bruneau, tel Napoléon durant la campagne de France, déploya une activité intense et montra du génie. Il lui fallait soutenir la cause de la paix ; il lui fallait sauver la paix, sa paix. Il fut Munichois avant Munich. Il abreuva la province de communiqués dans lesquels il affirmait que la guerre n'aurait pas lieu. Il le tenait de puissants amis qu'il avait dans le gouvernement. Pour un peu, il eût juré le tenir de Mussolini et d'Hitler. Il en était revenu au temps où, sur la pelouse, il assurait que son ami Rothschild lui donnait des gagnants à la pelle. Eh ! bien, pour une fois, *le Baveux* ne se trompa point dans son pronostic : la guerre n'eut pas lieu. Il était sauvé.

Il tombe sur un bec !...

Pas pour longtemps ! Ses circulaires qu'il profusait, dont il noyait la province, finirent par tomber dans des mains policières.

Et M. Lafont, des délégations judiciaires, chargea les inspecteurs Chenelot, Bleuve et Lamoureux de renifler un peu du côté de la rue Fontaine. Ça ne traîna pas. Trois jours après, ils furent convaincus que, des 20 millions draînés, il restait à peine quinze cent mille francs. Et ce fut l'arrêt forcé de la fabuleuse combine. L'activité de Bruneau fut brisée par l'incompréhension des Pharisiens, à trente-trois ans, l'âge du Christ. Il voulait fonder, *le Baveux*, la religion de la spéculation. Bien entendu, comme tous les hommes d'affaires malheureux, comme Rochette, comme Marthe Hanau, Bruneau *le Menteur* jure que, si l'on n'avait pas arrêté son galop, personne n'eût perdu d'argent. Il n'y eût que des gagnants à l'arrivée. En fait de juges à l'arrivée, *le Baveux* ne connaîtra plus maintenant que les juges de la correctionnelle. Mais je suis tranquille pour lui ; après avoir eu les fers (comme un cheval qu'on répare) et quelques mois de repos, il reprendra le départ ; je le connais : comme Pégase, il volera tant qu'on ne l'aura pas mis à Saint-Jean-du-Maroni, en Guyane, où vivent les relégués mais où il n'est pas de champs de courses... »

Marius LARIQUE.

N.-B. — De nombreux lecteurs m'ont écrit pour me demander :

1° Si, victimes de Bruneau, ils peuvent espérer obtenir restitution totale ou partielle de leurs dépôts ;

2° S'il existe « réellement des méthodes infaillibles pour gagner aux courses ».

Pour leur première question, j'ai transmis les lettres à mon conseil juridique, qui répondra mieux que moi à cette demande, car je n'ai jamais rien compris aux affaires.

Pour la seconde, je crois avoir répondu au début de cet article, mais je précise et j'énonce avec force cette vérité, cette certitude, chèrement acquise par des expériences personnelles : *IL N'EXISTE PAS DE MÉTHODES POUR GAGNER INFAILLIBLEMENT AUX COURSES.*

la Timidité EST VAINCUE EN 8 JOURS par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr O. L. FONDATION RENOVAN, 12, Rue de Crimée — Paris.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHE (8e)
CAR. 19-45

Roulette boule, courses, Loterie Nationale, etc. Gain certain avec système infaillible. Ecr. J. MELCHIOR, 7, rue de Cléry — PARIS (2e)

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE 30
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

MALADIES URINAIRES et des FEMMES
Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17e

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9e. (Me Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

L'INFLUENCE PERSONNELLE. *Volume illustré :* 20 fr. **LES FORCES MYSTÉRIEUSES** *(H. Frichet) :* 18 fr. - **TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE,** *la science des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré :* 30 fr. - **MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL** *(Dr Eynon). Illustré :* 14 fr. - **L'ART D'AIMER** *(Dr Jaf). Illustré :* 14 fr. - **AVANT, PENDANT, APRÈS** *(Dr Coufeynon). Illustré :* 12 fr.

Chaque volume, accompagné du **Catalogue général** de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mt-poste adressé au **COMPTOIR DU LIVRE,** 18, r. du Mail, Paris-2e

L'ÉLECTRICITÉ

Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur **M.A. GRARD** de Bruxelles et envoyé **gratuitement** à tous ceux qui en feront la demande, va vous **l'apprendre immédiatement.**

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux *et de* **l'Appareil Urinaire** chez l'homme et la femme, *les* **Maladie des Voies Digestives** *et du* **Système Musculaire** et **Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, **l'Electricité Galvanique** pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à l'INSTITUT MODERNE DU DOCTEUR M. A. GRARD, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger : lettres, 2,25 ; cartes, 1,25

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS « ZED », 3, rue de Grenelle - Paris (6e). R. C. Seine 237.040 B — Le gérant : Hubert BOUCHET. Imp. Hélios-Archereau, 39, rue Archereau, Paris. Imprimé en France.

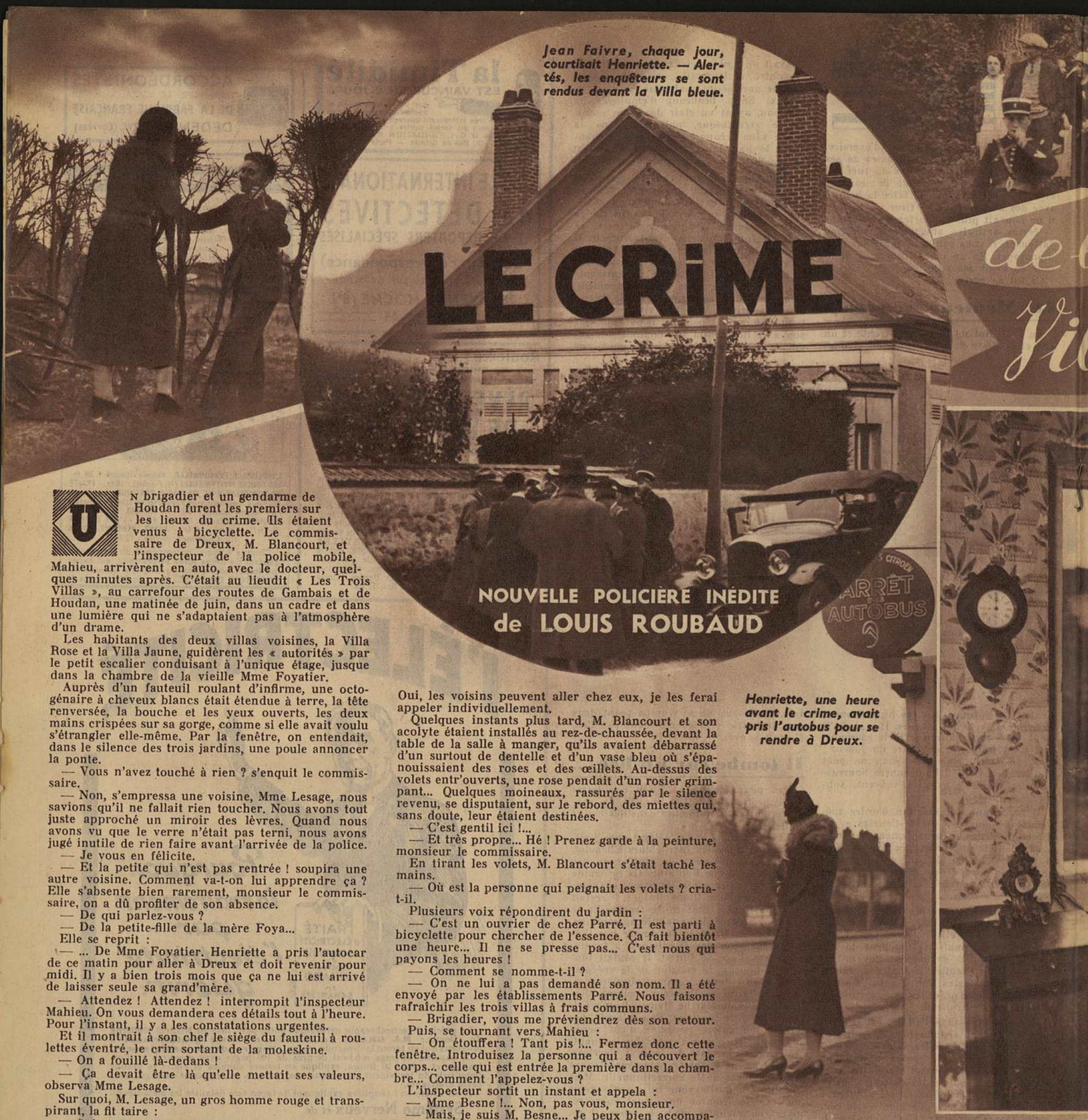

Jean Faivre, chaque jour, courtisait Henriette. — Alertés, les enquêteurs se sont rendus devant la Villa bleue.

LE CRIME

NOUVELLE POLICIÈRE INÉDITE de LOUIS ROUBAUD

Henriette, une heure avant le crime, avait pris l'autobus pour se rendre à Dreux.

Un brigadier et un gendarme de Houdan furent les premiers sur les lieux du crime. Ils étaient venus à bicyclette. Le commissaire de Dreux, M. Blancourt, et l'inspecteur de la police mobile, Mahieu, arrivèrent en auto, avec le docteur, quelques minutes après. C'était au lieudit « Les Trois Villas », au carrefour des routes de Gambais et de Houdan, une matinée de juin, dans un cadre et dans une lumière qui ne s'adaptaient pas à l'atmosphère d'un drame.

Les habitants des deux villas voisines, la Villa Rose et la Villa Jaune, guidèrent les « autorités » par le petit escalier conduisant à l'unique étage, jusque dans la chambre de la vieille Mme Foyatier.

Auprès d'un fauteuil roulant d'infirme, une octogénaire à cheveux blancs était étendue à terre, la tête renversée, la bouche et les yeux ouverts, les deux mains crispées sur sa gorge, comme si elle avait voulu s'étrangler elle-même. Par la fenêtre, on entendait, dans le silence des trois jardins, une poule annoncer la ponte.

— Vous n'avez touché à rien ? s'enquit le commissaire.

— Non, s'empressa une voisine, Mme Lesage, nous savions qu'il ne fallait rien toucher. Nous avons tout juste approché un miroir des lèvres. Quand nous avons vu que le verre n'était pas terni, nous avons jugé inutile de rien faire avant l'arrivée de la police.

— Je vous en félicite.

— Et la petite qui n'est pas rentrée ! soupira une autre voisine. Comment va-t-on lui apprendre ça ? Elle s'absente bien rarement, monsieur le commissaire, on a dû profiter de son absence.

— De qui parlez-vous ?

— De la petite-fille de la mère Foya...

Elle se reprit :

— ... De Mme Foyatier. Henriette a pris l'autocar de ce matin pour aller à Dreux et doit revenir pour midi. Il y a bien trois mois que ça ne lui est arrivé de laisser seule sa grand'mère.

— Attendez ! Attendez ! interrompit l'inspecteur Mahieu. On vous demandera ces détails tout à l'heure. Pour l'instant, il y a les constatations urgentes.

Et il montrait à son chef le siège du fauteuil à roulettes éventré, le crin sortant de la moleskine.

— On a fouillé là-dedans !

— Ça devait être là qu'elle mettait ses valeurs, observa Mme Lesage.

Sur quoi, M. Lesage, un gros homme rouge et transpirant, la fit taire :

— Qu'est-ce que tu en sais ?

— J'en sais ce que tout le monde en dit !

Le commissaire Blancourt intervint :

— Tout à l'heure ! Dans un instant, vous nous raconterez tout ce que vous savez et même tout ce que l'on dit... En tout cas, voilà le mobile du crime... C'est un cambriolage !...

Le docteur avait autorisé le transport du corps sur le lit. Avec une pince, il retira de la gorge les deux pièces d'un dentier qui avaient dû hâter l'asphyxie... De l'absence de contusions, il déduisit que la victime ne s'était pas débattue. Elle avait dû être surprise par derrière, sans avoir vu venir son agresseur. Celui-ci s'était servi du foulard de soie blanche que l'infirme portait d'ordinaire comme un fichu, une pointe tombant sur les épaules.

— Ah mais !... Ah mais ! gronda le commissaire... En voilà du monde ! Brigadier ? Postez-vous à l'entrée du jardin avec le gendarme... Ne laissez plus entrer !

Puis, s'adressant aux personnes présentes :

— Je vous prie de donner vos noms à l'inspecteur et de ne pas vous éloigner. Je vais vous interroger les uns après les autres, le plus rapidement possible... Oui, les voisins peuvent aller chez eux, je les ferai appeler individuellement.

Quelques instants plus tard, M. Blancourt et son acolyte étaient installés au rez-de-chaussée, devant la table de la salle à manger, qu'ils avaient débarrassé d'un surtout de dentelle et d'un vase bleu où s'épanouissaient des roses et des œillets. Au-dessus des volets entr'ouverts, une rose pendait d'un rosier grimpant... Quelques moineaux, rassurés par le silence revenu, se disputaient, sur le rebord, des miettes qui, sans doute, leur étaient destinées.

— C'est gentil ici !...

— Et très propre... Hé ! Prenez garde à la peinture, monsieur le commissaire.

En tirant les volets, M. Blancourt s'était taché les mains.

— Où est la personne qui peignait les volets ? cria-t-il.

Plusieurs voix répondirent du jardin :

— C'est un ouvrier de chez Parré. Il est parti à bicyclette pour chercher de l'essence. Ça fait bientôt une heure... Il ne se presse pas... C'est nous qui payons les heures !

— Comment se nomme-t-il ?

— On ne lui a pas demandé son nom. Il a été envoyé par les établissements Parré. Nous faisons rafraîchir les trois villas à frais communs.

— Brigadier, vous me préviendrez dès son retour.

Puis, se tournant vers Mahieu :

— On étouffera ! Tant pis !... Fermez donc cette fenêtre. Introduisez la personne qui a découvert le corps... celle qui est entrée la première dans la chambre... Comment l'appelez-vous ?

L'inspecteur sortit un instant et appela :

— Mme Besne !... Non, pas vous, monsieur.

— Mais, je suis M. Besne... Je peux bien accompagner ma femme...

— Non, Mme Besne toute seule !...

L'homme, en culotte de chasse et chemise verte, haussa les épaules.

— Ils en font des chichis !...

⌘ ⌘ ⌘

Octavie Léone, cinquante-sept ans, sans profession, épouse de Besne, Paul-Joseph, propriétaire, refusa un fauteuil de rotin dont elle jugea les bras trop rapprochés.

— Je préfère la chaise... car je ne suis pas mince.

Robuste ménagère aux couleurs vives, le visage jeune malgré les cheveux gris, elle cherchait, quoique émue, à se poser en femme forte.

— J'aurais dû me déranger au premier coup de sonnette, expliqua-t-elle. Mais, qui aurait pu imaginer ça ?...

— Vous avez entendu sonner ?

— Oui, trois fois... Elle a sonné trois fois. C'est à la troisième seulement que je suis venue... Et sans me presser encore ! Je voulais lui donner une leçon, lui faire comprendre sa chance d'avoir une petite-fille aussi gentille et dévouée qu'Henriette. Elle était tyrannique, la mère Foya ! Elle sonnait la petite dix, vingt fois par jour, comme une esclave. Ce matin, j'avais promis à Henriette d'aller y voir, si sa grand'mère appelait... Mais pas d'accourir au premier signe... Je ne suis pas sa domestique !

— Doucement, doucement, interrompit M. Blancourt. Reprenons les événements de plus haut. Mme Foyatier est impotente et sa petite fille lui sert de ménagère et d'infirmière...

— Tout à fait, monsieur le commissaire.

— La jeune fille s'absente rarement, car la malade est très exigeante. Elle a l'habitude de sonner toutes les fois qu'elle réclame quelque soin.

— Oui. Et c'est vingt, trente fois par jour ! Et la petite passe son temps à monter, descendre. Vous n'imaginez pas ce que c'est ! Dring, dring !... Dring ! Va que je te sonne, va que je te resonne ! Si elle est occupée à la cuisine ou au jardin, elle lâche tout. L'autre est là-haut, sur son fauteuil roulant... Et c'est l'eau sucrée !... Et ce sont les cachets !... Et c'est la potion !... Et ce sont les compresses ! Et il faut pousser la fenêtre, et il faut la fermer ! Un vrai tyran! Jamais la petite n'a pu aller au cinéma. Quand elle avait été invitée à la noce d'une de ses amies, elle

e la
illa Bleue

Les gendarmes durent refouler les curieux, nombreux devant la maison du crime. — Mme Besne, la voisine, fournit ses explications aux enquêteurs.

De son échafaudage, Jules Sagan, le peintre, longtemps chômeur, pouvait voir et entendre ce qui se passait dans la chambre de la victime. Ce sont ces circonstances qui le firent un instant soupçonner.

avait fait faire une toilette. Elle a dû y renoncer à la dernière minute, parce que c'était une scène, et des pleurs, et des cris. Un chantage !

— Néanmoins, aujourd'hui, la jeune fille est allée à Dreux ?

— Oui, elle m'a priée de répondre à la sonnerie après avoir recommandé à sa grand'mère de ne pas en abuser. Elle a pris le car de huit heures ce matin, et elle va rentrer tout à l'heure par le car de midi.

— A quelle heure a retenti la première sonnerie?

— Je ne saurais trop vous dire... Une heure après le départ de la petite.

— Et la seconde?

— La seconde a suivi quelques minutes plus tard.

— Et la troisième ?

— Tout de suite après la deuxième... une minute. Je trouvais cette manière d'insister trop cavalière. J'ai laissé passer dix minutes, un quart d'heure. Maintenant, je le regrette... Quand je suis arrivée, je l'ai vue comme ça, la pauvre ! Il faut vous dire que j'étais occupée tout au fond du jardin. Je n'ai pas mis tant de malice à la faire attendre !... Je ne pouvais pas penser qu'il y avait un assassin ici, en plein jour ! Si j'y étais allée, il m'aurait tuée, moi aussi !

— ... ?

— Oui, monsieur l'inspecteur, la poire de la sonnette électrique était toujours placée sur le bras droit du fauteuil. L'assassin n'a pas dû se rendre compte tout de suite. Quand il l'a aperçue, il a sans doute rejeté la poire à terre, sans même couper le fil.

— ... ?

— Non, monsieur le commissaire, nous n'avons vu venir personne ici. Personne ne se tient sur le devant dans la journée. Nous sommes dans nos potagers, sur le derrière. Quand je suis arrivée, j'ai crié d'en bas à la mère Foya : « Ne vous impatientez pas ! Je monte ! » Et comme elle ne répondait pas, j'ai cru qu'elle était fâchée ; je préparais une plaisanterie qui m'est restée dans la gorge. J'ai pensé d'abord qu'elle avait eu sa syncope et qu'elle était tombée de son fauteuil. J'ai appelé au secours.

— Quelle heure était-il ?

— Ça devait faire pas loin de neuf heures un quart.

— Vous ne pouvez pas préciser ?

— Ma foi non !... A la campagne, nous ne sommes pas à une demi-heure près.

— Merci, madame Besne, vous pouvez vous retirer. Mais j'aurai peut-être encore besoin de vous. Dites à votre mari de venir.

M. Besne, qui avait insisté pour être entendu immédiatement après sa femme, tenait à attirer l'attention des policiers sur des racontars « qui, après tout, disait-il, pouvaient ne pas être des racontars ».

— La preuve, c'est le bruit qui courait de la fortune cachée dans le coussin du fauteuil. Vrai ou faux, c'est à cause de ce bruit que les voleurs ont été tentés. Je crois qu'Henriette s'inquiétait de cela et, plusieurs fois, on avait entendu la grand'mère disputer Henriette parce que celle-ci lui conseillait de s'adresser à une banque.

— J'ai entendu au moins deux fois, témoignait M. Besne, Mme Foyatier dire à sa petite-fille : « Je ne veux pas avoir affaire à des banquiers ! Ce sont tous des voleurs ! » D'ailleurs, la petite n'était pas la seule à parler le langage de la raison. Elle était conseillée par M. Jean..., M. Jean Faivre, le clerc de Me Raynaud. Hier matin, il s'est arrêté, comme tous les jours, pour faire la causette avec Henriette. Pour se rendre à Houdan, il passe vers les huit heures et demie en moto et fait une petite station devant la Villa Bleue. Je crois que ces jeunes gens s'accordent et qu'Henriette serait heureuse de se mettre en ménage, si elle ne se croyait pas obligée de soigner sa grand'mère. Je les ai entendus plusieurs fois. Elle disait : « Je ne veux pas l'abandonner, elle n'a que moi ; elle est comme une enfant, sans moi. Ce serait de l'ingratitude, puisqu'elle m'a recueillie et élevée. » C'est une brave fille et bien méritante.

— Et de lui, qu'en pensez-vous ?

— De M. Jean Faivre? C'est encore un gamin, mais sérieux. Il a vingt-cinq ans. Je crois qu'il aime « Cendrillon », qu'il l'épouserait sans un radis, tout de suite. Sa situation n'est pas très brillante, mais il a des espérances. Il est licencié en droit, c'est lui qui fait tout chez Maître Raynaud. Quand on a une situation en mains et des capacités, on a beau ne pas avoir d'argent, on se débrouille toujours.

Les autres témoins répétèrent les déclarations des précédents en ajoutant quelques détails, quelques observations personnelles :

— Mme Foyatier ne pouvait s'habiller elle-même, dit Mlle Laplace, la voisine de la Villa Jaune. Tous les matins, à cinq heures pendant l'été et à six heures pendant l'hiver, le réveille-matin alertait Cendrillon qui faisait la toilette de la vieille, la sortait de son lit, la calait dans son fauteuil.

« Je ne comprends pas que Mme Besne ait fait des mystères sur l'affaire de l'argent caché dans le fauteuil. Tout le monde le savait. On en discutait avec la petite qui déplorait cette imprudence et se rongeait les sangs... Comme les fenêtres sont toujours ouvertes l'été, vous pensez bien que, sans vouloir être indiscrets, nous entendions tout. « C'est ridicule, lui disait-elle, on ne conserve pas des sommes pareilles chez soi, même dans une cachette. Tu devrais déposer tout cela en banque. Si tu veux, j'irai à Dreux louer un coffre-fort. » Mais elle ne voulait rien savoir. Parfois, on croyait qu'elle se laissait convaincre, et puis, au dernier moment, quand il fallait rassembler les valeurs, elle remettait à plus tard. Elle ne pouvait pas se séparer des sous ! »

⌘ ⌘ ⌘

Cette déposition servit de thème à l'interrogatoire de M. Jean Faivre qui, mandé par téléphone, arriva aux « Trois Villas » vers onze heures. Un grand jeune homme maigre, aux cheveux roux, les yeux bleus clignotant derrière des lunettes. Il parut affolé à l'idée surtout que la jeune fille n'était pas encore prévenue.

— On n'a donc pu la joindre à Dreux ? répétait-il. Quel coup elle va recevoir, quand elle va arriver !... Elle a laissé sa grand'mère en pleine santé !... Sans quoi, elle ne se serait pas absentée, telle que je la connais...

Aux nombreuses questions que lui posèrent les deux policiers, il répondit d'abondance, sans restrictions. Il avait demandé plusieurs fois à Henriette la permission de faire une démarche auprès de Mme Foyatier. Il désirait épouser Henriette qui, de son côté, eût été heureuse de lui accorder sa main. Il la pressait, mais elle ne croyait pas pouvoir se permettre d'abandonner sa grand'mère : « C'est mon devoir, disait-elle ! » A quoi il répondait : « Vous avez aussi des devoirs envers vous. On ne doit pas se sacrifier toujours pour les autres. Votre grand'mère pourrait avoir une garde ou une gouvernante. »

— Sans doute, intervint le commissaire, craignait-elle d'être déshéritée ?

— C'était bien le dernier de ses soucis, à elle comme à moi, répliqua spontanément le jeune homme ! Mais nous comprenions que la première chose à faire, avant de parler de nos fiançailles à la grand'mère, était de la décider à mettre sa fortune en banque. On ne pouvait confier la vieille infirme à une étrangère tant que les valeurs seraient dans le crin d'un fauteuil ! Nous en parlions tous les jours, Henriette et moi... Sur mes conseils, elle bravait les colères de Mme Foyatier, elle insistait pour la décider... Enfin, elle y était parvenue hier. C'est pourquoi ce matin, elle est partie pour Dreux. Elle est allée à la Société Générale mettre tous les titres et l'argent dans un coffre.

— Il n'y a donc pas eu de vol ? s'écria M. Blancourt.

— Evidemment non !... Le voleur a été volé. Malheureusement, il a d'abord tué !

— Merci, M. Faivre !... Ne vous éloignez pas. Je vous interrogerai à nouveau tout à l'heure.

Les autres témoins n'apportèrent aucun élément nouveau à l'enquête. La victime avait mauvaise presse. Tous insistèrent sur ses exigences, sur ses manies. « Cendrillon » devait mettre son réveille-matin à cinq heures. Si elle cédait au sommeil, ce qui lui arrivait lorsqu'elle s'était couchée trop tard, après la vaisselle du soir, deux autres instruments alertaient la vieille à une demi-heure d'intervalle... Alors, c'étaient des scènes. La mère Foya commençait à sonner, sonner... sa potion du matin, son café, ses tartines, ses sinapismes... et tout !

Lorsqu'ils furent seuls, le commissaire Blancourt, s'adressant à l'inspecteur Mahieu, conclut :

— L'assassinat a été commis entre neuf heures et neuf heures un quart. Personne n'a pu venir du dehors et ressortir. Nous connaissons donc l'assassin. Il est en fuite.

— L'ouvrier de la maison Parré est, en effet, parti à bicyclette à neuf heures un quart chercher de

l'essence à Houdan. Il faut prévenir la gendarmerie et la police mobile.

— Inutile, Mahieu !... Voilà notre homme !

— Ça !... grommela l'inspecteur. Ça !...

Un petit homme râblé, mais les joues creuses et pâles, se présenta, demi insolent, demi timide :

— Vous pourriez retirer votre casquette !

— Excusez-moi !

— Avez-vous des papiers ?

Il exhiba, d'un portefeuille crasseux, quelques pièces d'identité et certificats que les deux policiers examinèrent en silence.

Sagan Jules, trente ans, n'exerçait que par intermittence, et de loin en loin, sa profession de peintre en bâtiment. Pendant ses longues périodes de chômage, il avait récolté deux condamnations pour vagabondage spécial, vol, escroquerie. Il n'avait été engagé, par la maison d'entreprise Parré, que sur de faux certificats et depuis vingt jours seulement !

— Je ne suis pour rien dans tout ça, dit-il, c'est une fatalité ! La maison Parré m'a envoyé donner un coup de brou aux trois villas. J'ai commencé mon travail le lundi matin à huit heures. J'avais complètement terminé la maison jaune et le rez-de-chaussée de la Villa Bleue. Je ne me suis jamais trouvé seul, sauf quand j'allais nettoyer mes pinceaux dans un petit hangar, à côté du puits. Par conséquent, les habitants ont toujours pu me voir dehors, puisque mon travail était à l'extérieur.

« Il est exact que, hier mercredi, de l'échafaudage où je me trouvais, je pouvais voir par la fenêtre ouverte, la chambre de la vieille dame et entendre ce qu'elle disait à sa petite-fille. Pour l'argent placé dans un fauteuil, j'en ai entendu parler par tout le monde !... Ce matin, depuis que Mlle Henriette Roussin s'est absentée, je n'ai, à aucun moment, pénétré dans la maison... Je suis parti à Houdan chercher de l'essence. J'y ai cassé la croûte et laissé ma bicyclette à réparer; la chaîne ayant sauté, j'avais faussé le pignon. Je suis rentré à pied. Non, je n'ai rencontré personne de connaissance sur la route... »

Sagan, après avoir été fouillé et désarmé d'un couteau à cran d'arrêt, fut confié au gendarme qui s'enferma avec lui dans la cuisine pour le soustraire à la fureur des voisins.

En attendant le dernier témoin, le commissaire Blancourt et l'inspecteur Mahieu visitèrent les quatre pièces de la villa et revinrent avec divers objets, qu'ils placèrent dans une valise.

Mlle Henriette Roussin arriva fort exactement par l'autocar de midi.

Une bien jolie Cendrillon, malgré sa robe du dimanche de quatre sous... Blonde, un petit nez drôle et des yeux gais. Chacun s'était empressé :

— Mon pauvre petit !... Mon enfant !... Mademoiselle Henriette !

Elle fut d'abord ahurie.

— Un malheur à votre bonne-maman !...

Mme Besne et Mme Lesage la soutinrent lorsqu'elle entra dans la salle à manger, devant les deux policiers... On lui fit boire presque de force un verre de cognac. Ce cordial dut lui éviter la défaillance que tous prévoyaient.

— Allons, soyez courageuse, mademoiselle !

Quand on l'eut installée dans un fauteuil, M. Blancourt commença doucement, posément, un interrogatoire qui devait se prolonger jusqu'à deux heures après-midi.

Personne n'avait voulu aller déjeuner. On attendait. Le public s'était singulièrement augmenté depuis le matin. On s'indignait :

— C'est idiot de torturer cette petite !... Tout cela pour des formalités.

Vers une heure, le jeune clerc, M. Jean Faivre fut appelé. A une heure et demie, l'indignation fit place à la stupeur lorsque l'on vit sortir de la cuisine l'ouvrier peintre Jules Sagan.

Il était libre !

A deux heures enfin, nul ne put en croire ses yeux. Le brigadier et le gendarme emmenaient, chacun par un cabriolet, les deux fiancés, Henriette Roussin et Jean Faivre.

Dans l'après-midi, conduits devant le procureur de Dreux, ils furent inculpés l'un d'assassinat avec préméditation, l'autre de complicité. Ils avaient avoué.

C'était après de complexes préliminaires et de multiples questions qu'ils avaient perdu pied.

Le crime ne profitait qu'à eux, puisque Henriette était l'unique héritière. La jeune fille supportait depuis des années la tyrannie de la vieille infirme, dans l'espoir de l'héritage qui devait payer l'achat d'une étude notariale à son fiancé.

Le peintre, un instant soupçonné, fournit des explications si pertinentes qu'elles le firent libérer peu après. — Les policiers attendent le retour d'Henriette.

Elle avait eu l'atroce courage, ce matin, de saisir par derrière le foulard de soie de la pauvre vieille et de tirer de toutes ses forces... Le dentier au fond de la gorge, plus que le foulard autour du cou, avait provoqué l'asphyxie. Son crime accompli, la jeune fille s'était emparée des valeurs.

A l'employé de la banque de Dreux qui la connaissait, elle avait déclaré sans émotion :

— Me voici rassurée ! J'ai pu enfin obtenir de bonne-maman l'autorisation de placer les titres ici. C'est un gros souci de moins. Je vais pouvoir vivre tranquille !

La présence de l'ouvrier peintre avait décidé les deux jeunes gens. Faivre avait été l'organisateur. Il avait trouvé, notamment, l'ingénieux alibi destiné à tromper la justice sur l'heure de la mort de la victime, mais qui avait mis en fait la police sur la bonne piste ! Au cours d'une rapide perquisition, les deux policiers avaient en effet trouvé trois réveils du même modèle, l'un dans la chambre d'Henriette, l'autre dans la cuisine, le troisième dans la chambre de Mme Foyatier. Tous marquaient la même heure, mais l'aiguille de la sonnerie était respectivement placée, sur chacun des trois cadrans, à 9 heures, 9 heures 5, 9 heures 7. Grâce à la manie de la vieille, usant et abusant de la sonnette électrique à tout propos, grâce à l'identité des timbres des trois réveils et à la similitude de leur sonnerie avec celle du timbre électrique, la confusion devait être logiquement créée dans l'esprit des voisins.

D'autre part, Mme Besne, à qui la jeune fille avait demandé de vouloir répondre aux appels réitérés de sa grand'mère, devait logiquement mettre peu d'empressement à satisfaire les exigences d'une vieille femme qu'elle détestait. Les coups de sonnette, au lieu de l'alerter, la rassuraient.

— Les morts ne sonnent pas, expliqua-t-elle.

Henriette avait poussé son astuce jusqu'à graduer, pour chaque réveil, le montage de la sonnerie, de telle sorte qu'assez brève pour la première, elle fût un peu plus prolongée pour la seconde et exigeât l'entier développement du ressort pour la troisième. Ainsi, était indiqué le degré croissant d'impatience et d'exaspération de l'infirme.

— C'est un des crimes les mieux agencés que j'ai connus dans ma carrière, expliquait M. Blancourt. Mais, dans le crime comme en tout autre chose, trop d'habileté nuit. Sans doute, n'eussions-nous jamais obtenu d'aveux des deux bandits si, en préparant aussi méticuleusement leur alibi, ils ne nous avaient permis de leur poser cette question à laquelle ils ne purent répondre convenablement :

« Puisque chaque réveil doit sonner chaque matin respectivement à 5 heures, 5 heures 1/2 et 6 heures, comment expliquez-vous que les aiguilles d'alarme aient été placées sur 9 heures, 9 heures 5 et 9 heures 7, correspondant précisément aux trois appels entendus par les voisins ? »

Ce fut la question fatale !

La fille Roussin et le sieur Faivre qui ne s'étaient point décontenancés jusqu'alors, bafouillèrent en essayant de répondre !

Et le bon père Blancourt, continuant aujourd'hui dans sa retraite à cultiver le gros calembour qu'il appelle un « jeu d'esprit », termine généralement le récit du drame de la Villa Bleue par cette remarque plaisante et sentencieuse :

— Ce n'est pas la première fois qu'en tissant, à l'usage de la police, un réseau de trop fines astuces, les coupables se font prendre comme des harengs...

— Pourquoi comme des harengs ?...

— Dans leurs propres filets !

Louis ROUBAUD.

Reportage photographique DETECTIVE.
Marcel CARRIERE.

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

Il suffit de questions pressantes et souvent insidieuses pour faire s'écrouler le système de défense qu'on pensait bien échafaudé. Les deux fiancés, pour leur part, le virent bien.

Cette sacrée Vérité...

par Simone France

LUNDI. — Toutes les semaines, je vous sors une petite histoire de caissier infidèle. C'est à croire que les billets s'ennuient dans les caisses et qu'ils y mettent du leur pour s'envoler jusqu'auprès des jolies filles.

Cette semaine, je vous présente M. Emile Prévaux, pendant douze ans caissier insoupçonnable, depuis huit jours en fuite après avoir volé 500.000 francs à ses patrons.

Ça ne me surprend pas, mais c'est les patrons qui furent étonnés. Le commissaire eut du mal à leur ouvrir les yeux. Ils consentirent enfin à vérifier les écritures. Pendant ce travail, Prévaux s'éclipsa. On ne l'a pas encore revu, mais on a arrêté sa maîtresse, Renée Bro, qui avait payé avec l'argent détourné une voiture à son amant de cœur (pas Prévaux, Morgient), une autre à son mari et qui s'était offert à elle-même une troisième voiture, des bagues, des manteaux et des robes. La justice, touchée par la prédilection de cette femme pour les voitures, lui en a offert une à son tour : la voiture cellulaire.

MARDI. — Il est si facile d'entrer en France, d'y vivre et même d'y prospérer cependant que beaucoup de Français — poires juteuses — sont au chômage, ou s'abrutissent dans les cafés et dans les cinémas, que je me demande pourquoi certains hommes risquent leur repos et leur liberté en créant des officines d'immigration clandestine.

Je me demande aussi pourquoi des étrangers versent des sommes élevées à ces officines. Ils n'ont qu'à faire... j'allais dire, selon l'expression courante, comme chez eux, mais ce n'aurait pas été juste, car chez eux ils ne font pas ce qu'ils veulent.

Je me demande, enfin, comment il se fait que Ury, Philippborn, Jaffe Walter, Junk Gerhard, quatre Allemands ; Gross Suzanne, Yougoslave ; Andréa Roth, Tchécoslovaque ; Markach Nuchim, Russe ; Frankael, Viennois, aient été arrêtés.

En tout cas, cela ne peut durer : si l'on se met à arrêter les étrangers qui, sur notre sol, se conduisent criminellement, où allons-nous ? Et la vieille hospitalité, la vieille tradition française, que deviennent-elles dans tout cela ?...

MERCREDI. — Encore une jeune fille à qui le cinéma a tourné la tête et qui a mal « tourné ».

Invitée chez une amie, rue Ordener, Mlle Geneviève Raffenau, 19 ans, vola des bijoux et notamment une bague en platine valant 5.000 francs, à son hôtesse. Que croyez-vous qu'elle en fit ? Elle revendit la bague à vil prix à un nommé Deramie qui, en compensation, s'offrait à l'introduire dans le monde cinématographique — le rêve de notre jeune provinciale. Il était bien placé pour cela ; il se disait directeur d'une agence de cinéma. Rien de plus séduisant aux yeux d'une jeune fille qui veut être star ; elle lui aurait donné tous les bijoux du monde, surtout ceux qui ne lui appartenaient pas. Deramie céda le joyau à un Turc, Dvidor, qui le « refila » à un juif arménien, Cohen Pennah. Ainsi, de mains étrangères en mains étrangères, passent nos trésors et nos jeunes vertus.

Vous voyez que le cinéma n'est pas seulement nocif pour les hommes d'affaires ambitieux du genre Cerf-Natan, mais qu'il peut très bien projeter en prison, par voies détournées, des « innocents ».

JEUDI. — Nous avons eu Vidocq, chef de la Sûreté, et Victor Hugo a immortalisé Jean Valjean, forçat devenu M. Madeleine, industriel respecté.

Les Américains ont fait mieux. Les Américains font toujours mieux, toujours plus grand. Nous avons Cécile Sorel ; immédiatement, ils nous sortent une femme de soixante-quinze ans qui saute à la corde ; nos avions font du 600 à l'heure, les leurs vont plus vite ; notre franc vaut deux sous, leur dollar vaut 40 francs et leur Jean Valjean est un autre monsieur que le héros des **Misérables.**

Il s'appelle Vernon Browne, c'est un ancien forçat, devenu chef de la police d'une grande ville de Californie, et lorsqu'on a appris le passé de cet homme, au lieu de le replonger en un bagne, comme on fit de Jean Valjean, on a refusé, là-bas, de le mettre à la retraite. Avec Browne, les Californiens ont confiance pour leur vie et pour leurs biens. Déjà, quand j'étais petite, j'entendais un ami de mon père dire : « Les meilleurs gardes-chasse sont les anciens braconniers. » Il est vrai qu'il était garde-chasse et que, dans sa jeunesse...

VENDREDI. — Onze femmes séduites par Simon Mizczuk, le don Juan de Wilna, se sont donné rendez-vous à son domicile et lui ont infligé une telle correction que le don Juan, blessé, dut être transporté à l'hôpital.

Voilà ce que m'apprend une dépêche Havas et qui me laisse rêveuse.

Comment ces onze femmes séduites et tour à tour abandonnées ont-elles réussi à constituer un syndicat de la vengeance ? Premier mystère, car ce sont là des choses — surtout l'abandon — qu'on ne crie pas sur les toits.

Comment se fait-il que, parmi ces onze femmes, il n'y en ait point eu une en puissance de mari qui n'eût été lui-même corriger le séducteur ? Il est vrai que je connais un homme qui a établi un record plus impressionnant de séductions et à qui les maris trompés continuent de serrer la main et même à donner de l'argent, car il est établi cafetier, à Paris. Il est vrai qu'il fallut un stratagème de moines pour perdre le vrai don Juan.

SAMEDI. — Encore que Trajan l'eût élevé à la dignité d'augure, après son excellent proconsulat de Bithynie, Pline le Jeune, personne fort sensée par ailleurs, narrait un jour, à l'un de ses correspondants, une histoire de maison hantée qu'il tenait pour véridique.

Avant lui, Tirésias avait montré la même crédulité. Quoi d'étonnant donc que, la semaine dernière, les locataires d'un immeuble, sis dans le 13e arrondissement, se fussent alarmés d'entendre, chaque nuit, des bruits insolites et qu'ils les eussent attribués à des esprits frappeurs ?

Le commissaire de police du quartier croyait plutôt à une bande de faux-monnayeurs. Car l'esprit d'un commissaire de police n'est point porté aux rêveries. Il plaça des inspecteurs « en planque » et ce sont eux qui firent la lumière : pas d'esprits frappeurs, pas de faux-monnayeurs ; une réalité beaucoup moins romanesque : le sous-sol de l'immeuble est loué par une messagerie de journaux et le bruit des paquets déchargés avait provoqué la peur des locataires.

DIMANCHE. — C'est une vieille plaisanterie, si vieille qu'on ne la fait presque plus. Elle consistait à dire au restaurateur qui vous servait du lapin en ragoût ou en civet : « Il n'est pas mauvais, ce chat de gouttière. »

Or, ce peut ne pas être une plaisanterie.

Amédée Lampois, chômeur, occupait ses loisirs à pêcher les chats. Il opérait la nuit, parce que les chats, la nuit, se méfient moins des hommes et parce que Lampois, la nuit, se méfie moins des policiers. Il appâtait la bête avec un morceau de viande au bout duquel était un gros hameçon et, au bout de l'hameçon, il y avait la main de Lampois. Il dépouillait ses prises, leur coupait la tête et allait vendre cent sous, le chat à un restaurateur du quartier. La pêche au chat est interdite en France, Lampois s'est fait prendre. Le jour de son jugement, la Société protectrice des animaux ne va pas manquer de venir l'accabler ; elle ne fera qu'une lampée de ce Lampois-là à qui il restera la ressource, dans son cachot, de chasser les souris et les rats.

Diablerie

Fernande était bien sage, quand elle vint servir à Paris, comme bonne à tout faire. Mais à dix-huit ans, lorsqu'on a fini de ranger la vaisselle et qu'on regagne, seule, sa petite chambre au huitième, ce n'est pas facile de lutter contre le diable qui rôde toujours autour des âmes fraîches, qui affûte ses armes subtiles et qui est toujours prêt à jeter ses griffes sur la chair fraîche, comme un grappin.

Les jeunes filles ne sont pas faites pour rester seules. Les plus favorisées cherchent et trouvent parfois un bon mari ; d'autres fois, un médiocre.

Fernande, lorsque la solitude lui pesait trop, allait au cinéma ou dans un bal de la rue de la Huchette. Les cinémas et les bals musette, quels lieux favorables pour les sabbats ! Le diable ne s'en privait pas. Il apparut un soir, à Fernande, sous les traits d'un beau jeune homme, assez bien mis, parlant assez bien de l'amour, du moins pour une jeune campagnarde de dix-huit ans. Elle chut, c'est-à-dire qu'elle escalada, avec lui, les huit étages et le ciel de la volupté.

Puis, le diable poussa son second assaut. L'amour — même profane — n'a jamais suffi à précipiter une âme dans le gouffre infernal. Dieu reprend ses droits sur ceux qui ont beaucoup aimé et leur pardonne. Méphistophélès, en la personne d'Emile Lemercier, l'amant, dut inventer autre chose pour perdre la jeune bonne : il se fit livrer les clés de l'appartement patronal. Quand il les eut, il trouva deux autres âmes à vendre, deux complices, Biard, qu'on surnomme Bouboule, et Drou, connu sous le nom de Paulo. Et l'on se partagea la besogne. Cependant que Lemercier occupait Fernande par des jeux d'amour, Bouboule et Paulo s'exerçaient au pillage de l'appartement. Le trio travailla bien, puisque Lemercier réussit à éteindre les remords de l'enfant et que les deux autres réussirent à voler pour quarante mille francs de fourrures et quarante mille francs de bijoux. Mais Fernande fut soupçonnée et arrêtée. Les diables ne fréquentent pas, de leur plein gré, les cabinets de juges d'instruction. Enfin, délivrée de lui, seule avec M. le Curieux et son greffier, Fernande avoua tout, en pleurant. Les voici devant le président de Clavel. Les trois hommes sont condamnés chacun à deux ans de prison; Fernande à dix mois avec sursis. A l'avenir, Lucifer devra redoubler de charme s'il veut à nouveau compromettre cette enfant, endurcie par cette dure épreuve.

S. F.

Mlle Franchi, directrice d'une boîte de nuit de Montmartre, dont le patriotisme est fervent bien qu'un peu démonstratif, défendue avec brio par Me Maurice Garçon se vit acquitter.

LA JUSTICE

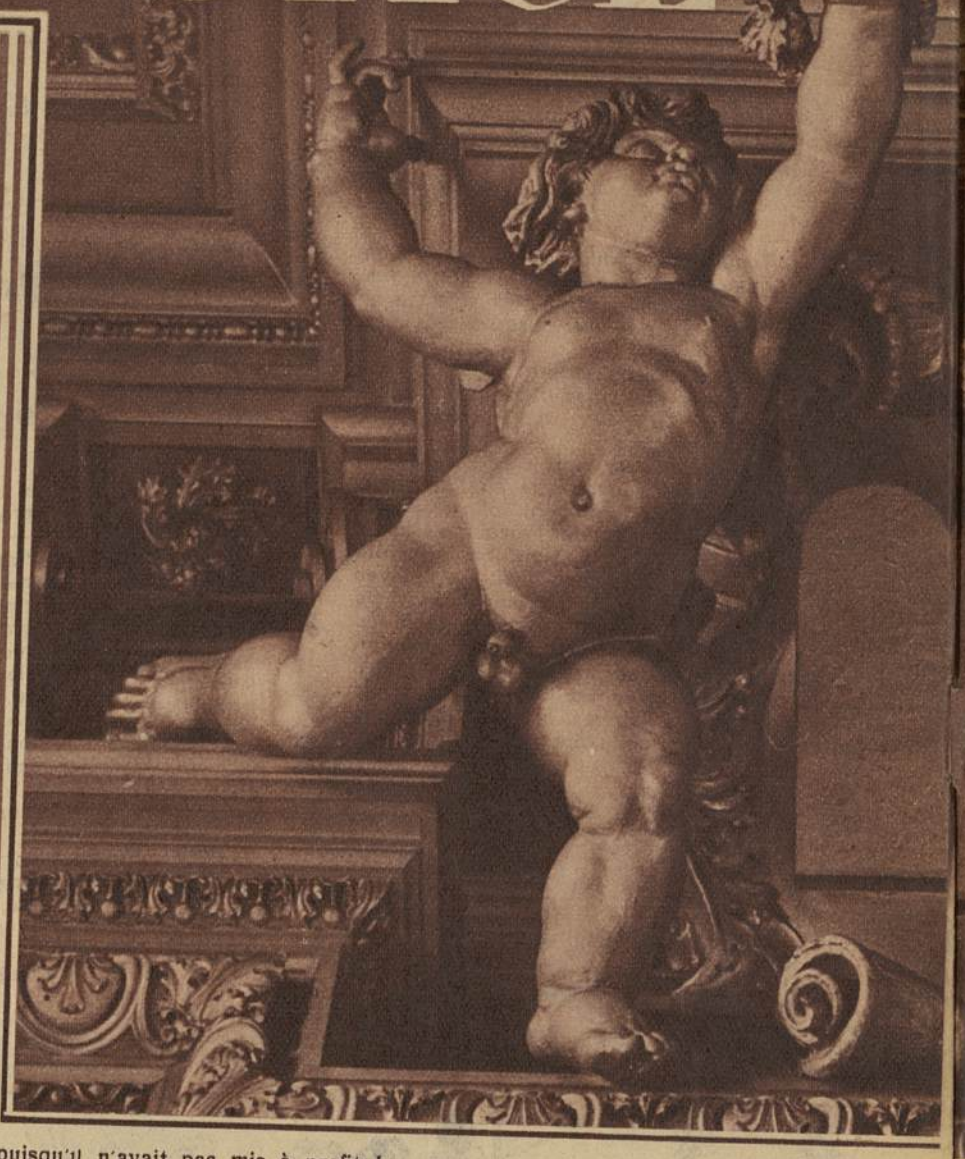

LA LUTTE FINALE

Le maniement de la baguette de chef d'orchestre donna-t-il à M. Berl Segal l'envie de tout régenter dans le cabaret de nuit « La Roulotte » ? Ou ce musicien de nationalité indéterminée (ainsi lit-on sur sa carte d'identité) voulut-il en user là comme font trop d'étrangers dès qu'ils sont sur notre sol hospitalier, c'est-à-dire avec insolence, désinvolture et muflerie, avec des démangeaisons de satyre et des instincts de pillards. Je n'en sais rien, n'ayant jamais mis les pieds à « La Roulotte », ce dont je m'excuse humblement auprès de sa charmante propriétaire, Mme Franchi.

Les débats de la 17e Chambre correctionnelle ne jettent pas sur ce point une éblouissante lumière. Ce qui est sûr, c'est que Mme Franchi qui est une femme forte, aux goûts, aux vêtements et aux cheveux masculins, n'entendit point que sa primauté en sa maison tombât dans des mains serviles, et c'est pourquoi, le 10 avril 1938, elle signifia à M. Segal qu'il eût à se servir ailleurs que chez elle de sa baguette comme d'une cravache. Elle voulait un chef d'orchestre plus aimable avec sa clientèle et rester maîtresse chez elle.

M. Segal imagina de se venger de manière assez spirituelle, mais que Mme Franchi ne devait point, vous allez le comprendre, si vous n'êtes pas trop pressés, trouver amusante.

« Fort bien, se dit-il, tu ne veux plus que je fasse danser ; je vais faire chanter désormais. »

Et quel chant choisit-il ? « L'Internationale », *Horresco referens.*

L'Internationale, à quatre heures du matin, dans un établissement de nuit où la bouteille de champagne vaut 170 francs, où ne fréquentent que de riches étrangers et des Français fortunés. *L'Internationale* dont M. le président de Clavel dira, avec sa sereine philosophie, qu'elle s'accorde mal avec les violons et qu'elle est plutôt faite pour les chorales populaires.

●

« Bonne blague, se disait Segal. Dans cette boîte où sont beaucoup d'étrangers, quel air mieux que l'*Internationale* serait de circonstance. »

Mme Franchi ne fut pas de cet avis. Quand les violons en furent au refrain :

C'est la lutte finale
Groupons-nous et demain...

elle bondit sur M. Segal avec le dessein de lui prouver que cette lutte finale n'irait point sans horions : elle lui arracha des mains l'archet moqueur ; Segal, de sa vie de musicien, n'avait subi pareil outrage. Enragé, il leva sur sa patronne un pied vengeur et il lui décocha une ruade dans le ventre. Allez dire après cela que la musique adoucit les mœurs. Mme Franchi, je vous l'ai dit, est une femme forte. C'est une Amazone et, comme elle n'avait pas comme Antiope, à combattre Thésée, comme elle n'avait pas, comme Penthésilée à vaincre Achille elle renouvela d'un coup de poing l'exploit des Amazones d'Afrique qui subjuguèrent les Atlantes. Bientôt, M. Segal fut étendu à ses pieds. Mais il est bien vrai que les guerres ne sont jamais une heureuse spéculation, même lorsqu'elles sont victorieuses ainsi que le disait, voici peu de jours, le président Daladier. Cependant que Mme Franchi achevait la déroute de Segal, des clients s'éclipsaient sans payer. C'est ainsi que les guerres profitent surtout aux neutres. C'est ainsi que pour 1.200 francs de champagne s'en furent, cette nuit-là, dans des estomacs indélicats. A moins que ces gens n'aient l'âme trop sensible et qu'ils n'eussent pris la fuite pour s'épargner le douloureux spectacle d'une bagarre. Après tout, il vaut mieux, en toute chose, accepter la proposition la plus bienveillante.

Les deux combattants, enfin séparés, songèrent à panser leurs plaies Mme Franchi n'eut pas à se déranger. Un interne des hôpitaux qui acceptait, sans doute, de payer le champagne qu'il avait bu, puisqu'il n'avait pas mis à profit le trouble provoqué par la bataille, donna les premiers soins à la jeune femme.

Segal alla trouver son médecin. Il avait les dents qui remuaient et les doigts qui ne remuaient plus. Il prétend avoir subi une incapacité de travail d'un mois, et il réclame à Mme Franchi la réparation de ce préjudice.

— Pour les mains, je comprends, dit le président de Clavel ; je comprends, à cause de l'archet, mais les dents ?... Ah ! vous jouez peut-être aussi du saxophone ?

●

Les témoins défilent. Au délégué de la C. G. T., Me Maurice Garçon, défenseur de l'énergique Mme Franchi qui n'a pas besoin d'aide pour la lutte à main plate ou la boxe, mais qui a la langue moins habile que les poings (du moins pour les exercices oratoires),Me Maurice Garçon demande s'il y a beaucoup de chômeurs français dans la corporation des musiciens ? Le délégué de la C. G. T. tombe dans le piège, en répondant : « Oui ! pas mal. » Eh bien ! renvoyons chez lui Segal, et prenons un chef d'orchestre français.

Très bien, maître. Mais voulez-vous me permettre : Segal n'a pas de chez lui : *nationalité indéterminée*, dit sa carte d'étranger ; l'avez-vous déjà oublié ? Et puis, Mme Franchi, étant Corse, a un cœur qui bat terriblement français, et n'a pas attendu votre objurgation : tous ses musiciens sont Français. Elle n'en veut plus d'autres.

Ça ne fait rien. On vous pardonne, Maurice Garçon, ces deux petits points, car votre plaidoirie est étincelante d'esprit. Un régal, même pour Segal, qui sourit de vos pointes, tant vous les enveloppez de malicieuse ironie, enrobée d'indulgence.

Le président de Clavel ne veut rien dramatiser. Cette affaire ne s'y prête pas et non plus sa complexion. Segal n'avait pas à chanter un air qu'on ne lui réclamait pas et qui a mis en fuite des consommateurs; Mme Franchi a peut-être arraché l'archet avec un peu d'humeur, mais quel crime est-ce là ? Il déboute les deux parties de leur demande de dommages-intérêts, et condamne Segal aux frais de l'instance, se souvenant peut-être du mot de Mazarin : « Ils chantent, donc ils paieront. »

SIMONE FRANCE

Courrier Juridique

Mme Blanche V..., Maroc. — *Détective* n'est pas une agence de police privée. Il nous est par conséquent impossible de faire une enquête sur votre ex-mari. Vous voulez savoir à quel genre de travail est employé votre fils aîné, qui est resté avec son père. En avez-vous eu juridiquement la garde, par le jugement de divorce rendu à votre profit ? Ce point est important. De toute façon, vous pourriez écrire au président du tribunal pour enfants, 36, quai des Orfèvres, Paris, afin qu'une enquête soit effectuée. Nous vous conseillons d'écrire immédiatement, en donnant toutes les précisions nécessaires, notamment l'adresse de votre ex-mari.

O. R., Meaux. — La situation que vous nous révélez est très particulière: votre maîtresse est une femme mariée ; son mari, fou, est interné dans un asile. Et votre maîtresse est sur le point d'accoucher. Vous voulez reconnaître l'enfant, qui est adultérin.

En principe, la reconnaissance d'un enfant adultérin est impossible, nulle d'une nullité d'ordre public, et cependant vous voulez donner un nom à votre enfant.

Vous pourriez le reconnaître seul. L'enfant serait déclaré de mère inconnue. A aucun prix, la mère ne doit le reconnaître, car sa reconnaissance entacherait de nullité l'acte tout entier, et votre reconnaissance personnelle serait elle aussi annulée.

Un lecteur, Marseille. — Séparé de corps par jugement, vous voulez savoir si vous pouvez «vivre maritalement avec une femme, sans crainte d'ennuis, c'est-à-dire délit d'adultère. »

Voici la réponse : le délit d'adultère ne peut plus naître à la charge du mari ; en effet, le domicile conjugal ayant cessé d'exister, la condition d'entretien de concubine à ce domicile ne pourra plus se trouver réalisée. Par contre, la femme séparée de corps pourra être poursuivie pour adultère.

Le code pénal est partial en faveur de l'homme: les féministes réclament la suppression de cette différence de traitement.

DES HOMMES

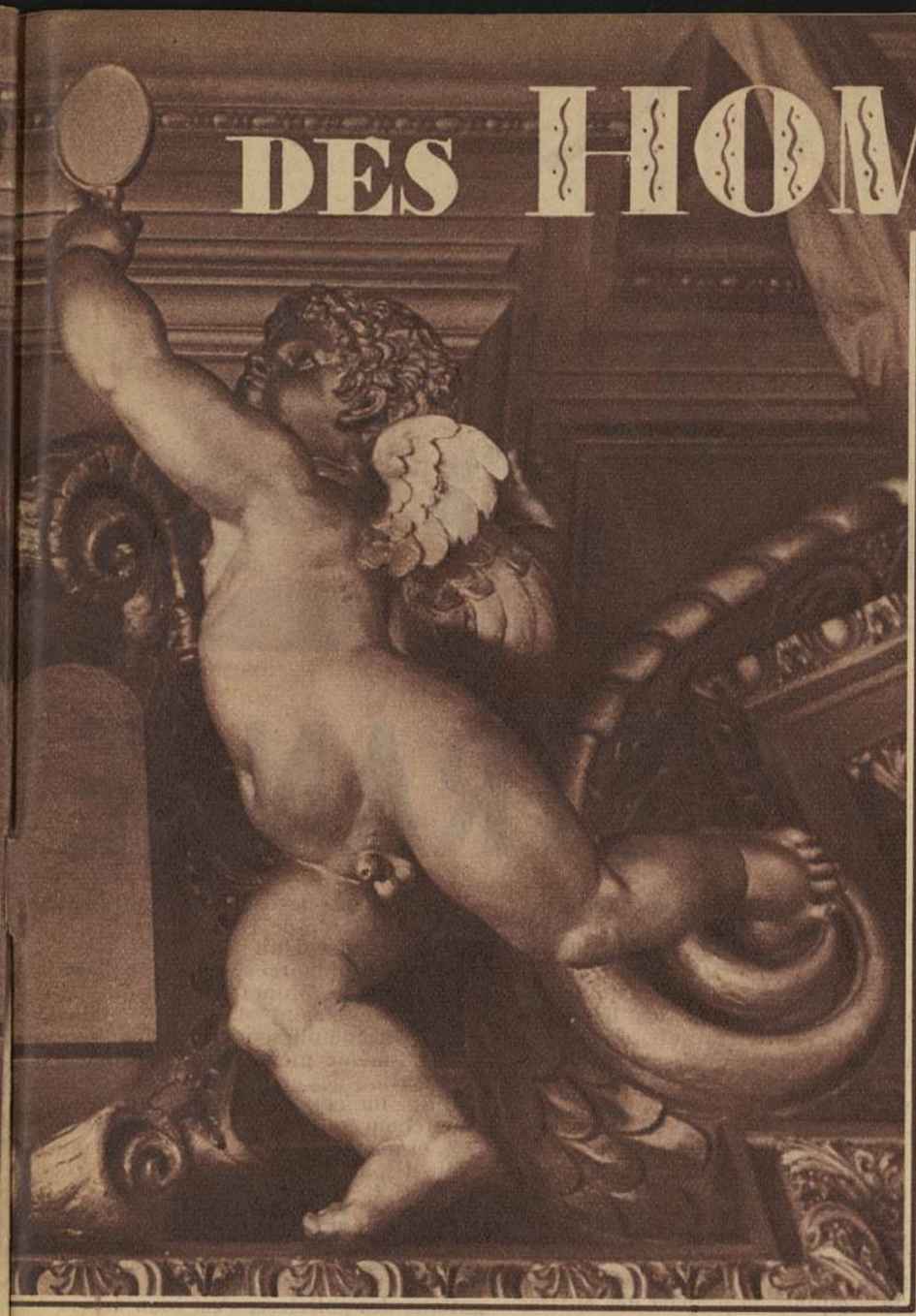

A l'ombre des fourrés

RAMU ET BORGOS ne sont pas prêts de remettre les pieds dans le jardin des Tuileries où il leur tomba dernièrement une fameuse tuile sur la tête, sous les espèces d'un inspecteur de police. Le premier, surtout, paraît ulcéré de son aventure. Il était en auto; la nuit était douce; il voulut se dégourdir un peu les jambes et cheminer sous les étoiles.

Plusieurs femmes l'abordèrent, lui jurèrent qu'elles lui donneraient beaucoup de bonheur pour peu d'argent; il n'écoutait rien; il allait, insensible aux compliments flatteurs que ces femmes lui décernaient avec leurs : « Ecoute, beau gosse; écoute, joli blond », etc. Il allait, insensible aussi aux promesses qu'on lui prodiguait de faire son bonheur pendant quelques minutes; il était heureux comme cela et n'exigeait point d'aide. Mais, à la longue, les blandices des jolies filles le troublèrent et, comme une autre encore s'engageait à le combler d'amour, il considéra qu'il avait les jambes un peu lasses et se laissa tomber sur un banc, à côté d'elle. Elle voulut donner ce qu'elle avait promis. Ses mains expertes dérangèrent habilement l'ordonnance du pantalon; elle manœuvra si bien qu'au bout de peu d'instants, Ramu, ravi, voulut lui rendre le même service. Est-ce parce qu'alors ils avaient les mains en croix (on dit que cela porte malheur) qu'un inspecteur leur tomba sur le dos, avant qu'ils eussent pu réparer le désordre de leurs vêtements. Bien qu'ayant visiblement moins de prise que la dame au bout des doigts, Ramu fut pris tout de même.

•

Peu après, dans un autre fourré, au tour de Borgos de ne pouvoir se dégager à temps de la bouche de Lucette. Autre jeu, même résultat.

Tous quatre se retrouvèrent au poste de police; tous quatre se retrouvent à la 17e chambre.

Ramu, qui est inspecteur aussi, mais dans une autre branche que la police, proteste que l'inspecteur a mal vu.

— Nous conversions, dit-il.

— Avec vos doigts, réplique le président. A l'avenir, laissez ce mode d'entretien aux sourds-muets et à Panurge.

Borgos ne proteste pas. Il est rectificateur dans une grande usine.

— Vous auriez dû rectifier la position, dit le président.

Borgos, un peu démonté, plaide la tentation de la bouche offerte, mais le président de Clavel n'a pas la bouche close par cet argument sentimental.

— Vous n'aviez qu'à lui offrir des bonbons; les femmes aiment ça aussi.

Me Lasne-Devareille, subtil, spirituel, s'efforce de mettre les rieurs du côté de ses quatre clients et veut rendre obscur ce quadrille d'amour.

— Messieurs les juges, il ne peut y avoir outrage aux mœurs; il faisait nuit noire; l'inspecteur n'a rien vu. L'amour dans un parc. Eh ! quoi de plus classique ? Et il cite Verlaine :

Dans le grand parc solitaire et glacé
Deux ombres.... etc...

•

Toute la littérature y passerait, de Ronsard à Léon-Paul Fargue (sans compter les Grecs et les Latins) et nous y serions encore, tant il sait de belles choses, Me Lasne-Devareille, et il finirait par nous convaincre s'il n'y avait les aveux, noir sur blanc, des inculpés, à l'exception de ceux de l'inspecteur Ramu qui refuse toujours de dire qu'il inspectait de ses doigts, les charmes de sa partenaire.

Les deux hommes sont condamnés à deux cents francs d'amende, et les deux femmes, plus sévèrement, à un mois de prison. Le bon Dieu, lui, avait également puni Adam et Eve, ce qui est mauvais jugement, car Eve, tentatrice, méritait un plus dur châtiment en suçant la pomme; la justice des hommes est souvent plus juste que celle de Dieu...

S. F.

HAUT LES MAINS

NANTERRE, déjà célèbre pour ses pompiers, sa rosière, a, en la photogénique personne de la demoiselle Yvonne Laurans, sténo-dactylo, le privilège de posséder l'une des femmes au plus magique sex-appeal ! De tels avantages valent à l'intéressée quelques soucis et... beaucoup d'ennuis, car tous ses admirateurs ne sont ni galants hommes ni gentlemen, ainsi qu'elle l'expose au président.

LA DEMOISELLE LAURENS, *vêtue avec élégance : tailleur noir, renard argenté, chéchia posée sur une opulente chevelure platinée ; ensemble faisant « riche »*. — Le 12 novembre, vers 23 heures, je rentrais chez mes parents, lorsque j'ai eu l'impression d'être suivie. J'ai hâté le pas. Rien à faire : l'individu qui était dans mon sillage était à bicyclette. Vous vous rendez compte !

LE PRÉSIDENT, *souriant*. — Et vous étiez à pied. La lutte était inégale.

LA DEMOISELLE LAURENS. — A ce moment, les événements se sont vite précipités. L'homme m'a dépassé, puis, barrant ma route, il s'est écrié : « Ne crie pas ou je t'assomme ! »

LE PRÉSIDENT. — Vous avez pensé avoir affaire à un maraudeur, à un rôdeur de nuit, et vous lui avez offert, aussitôt, votre sac à main !

LA DEMOISELLE LAURENS. — Oui ! J'ai répondu : « Voici mon argent ! Trois cents francs ! » Mais mon agresseur n'entendait pas de cette oreille (*Rires.*) « Ce n'est pas ton argent, c'est toi que je veux ! », et, menaçant, il a ordonné : « Haut les mains ! »

LE PRÉSIDENT. — Et alors, que s'est-il passé ?

LA DEMOISELLE LAURENS, *avec confusion*. — Alors... Alors... il a cherché... Vous devinez bien..

LE PRÉSIDENT, *lui venant en aide*. — Certes, tandis que vous teniez hautes les mains, lui en profitait pour faire main basse. (*Rires.*) L'arrivée d'un passant a mis fin à une scène qui allait tourner à votre désavantage.

LA DEMOISELLE LAURENS. — J'étais à bout de forces, terrorisée. Il m'avait frappée, ce satyre, cette brute, cet ignoble individu !

Au tour du prévenu, en ces termes laudatifs présenté, de s'expliquer. De petite taille, l'air d'un Pierrot trempé dans la farine, il s'appelle « Samson » et est affligé d'une totale calvitie. Au demeurant, marié et même père de famille ! Où cet avorton puise-t-il son dynamisme excessif ? Mystère et alopécie !

LE PRÉVENU, *confus comme un renard qu'une poule aurait pris*. — Je ne sais comment j'ai fait cela ! « Ça » m'a pris tout d'un coup ! Une idée ! Le coup de foudre !

LE PRÉSIDENT. — Le coup de foudre en novembre, à minuit, pour une femme que vous ne voyez que de dos !

LE PRÉVENU, *bafouillant*. — Même de dos, elle est très bien, parole ! (*Rires.*)

LE PRÉSIDENT. — En tout cas, ce coup de foudre s'est matérialisé par un coup de poing asséné au visage de votre victime !

LE PRÉVENU. — J'avais perdu la tête !

LE PRÉSIDENT, *du tac au tac*. — La demoiselle Laurens, elle, a perdu deux dents que vous lui avez cassées !

LE PRÉVENU, *effondré*. — Je demande pardon à ma famille, à la société, à Dieu ! (*Hilarité.*)

Dans la salle, bruits divers, dont des cris aigus : rires ou sanglots ?

LE PRÉSIDENT, *aux gardes*. — Qui rit ainsi bruyamment ?

Vérification faite, c'est la femme du prévenu qui pleure dans l'auditoire.

LA DEMOISELLE LAURENS, *qui n'a pas quitté la barre des témoins, après un coup d'œil indulgent sur le physique ingrat de la dame Samson*. — Vous savez, monsieur le juge, je ne demande pas la mort du pécheur ! Il y a des circonstances atténuantes !

LA DAME SAMSON, *de sa place*. — Merci, mademoiselle. Moi aussi, je pardonne à mon mari !

LE PRÉVENU. — Pardon, pardon, mon président !

LE PRÉSIDENT, *souriant*. — Taisez-vous tous, voyons ; que resterait-il à dire au défenseur ! (*Hilarité.*)

.. ..

Après la plaidoirie :

LE PRÉSIDENT, *au prévenu*. — Le tribunal vous condamne seulement à 50 francs d'amende. C'est un avertissement... avec frais !

Fleur bleue

Dans le plaignant, M. Grosbois, s'épanouit une petite fleur. L'autre soir qu'il avait 3.000 francs en poche et de la tendresse à revendre, la petite fleur bleue embauma son cœur, noya tout son être d'ondes aphrodisiaques.

A la vérité, cette tendresse, il ne la vendit pas. Il lui en coûta même assez cher pour l'avoir placée. Ce fut un peu comme un commerçant payant la clientèle pour qu'elle le débarrasse de sa marchandise. (Simone France, mon amie, tu rêves ; ton imagination galope ; tu vois déjà ton crémier, ton boucher, ton épicier envelopper le bifteck, le morceau de gruyère ou les fruits dans des billets de mille. Arrête la folle du logis ; il est temps de revenir à ton Grosbois.)

...Donc, il rencontra Lilly et Suzy, et les invita à dîner. Que faire après un bon repas, bien arrosé, lorsqu'on est élégiaque ? Sur quel autel sacrifier, sinon sur l'autel de l'amour ! M. Grosbois n'y manqua point, mais il manqua, en cette occurrence de sagesse et de modestie.

Pourquoi ne se contenta-t-il point d'une femme ?

Pourquoi voulut-il qu'elles fussent deux guêpes à butiner sa fleur ?

Dans l'hôtel de la rue Frochot, qui les accueillit tous les trois, il poussa bien quelques vocalises, mais monter la gamme et tenir le ton avec deux partenaires qui, sans arrêt, font vibrer la corde de l'instrument charmeur, n'est pas à la portée de tout le monde. Il se lassa très tôt et se retira un moment dans le cabinet de toilette avec l'espoir, sans doute, que les ablutions lui rendraient une partie de ses forces dispersées.

Quand il revint, Suzy était seule, mais elle avait encore de la bonne volonté et de la tendresse pour deux. Il eût été mieux qu'il lui en restât pour trois car M. Grosbois était tout à fait décimé, comme si quelque cyclone avait passé sur lui. Il se rhabilla et voulut récompenser Suzy de sa persévérance. A ce moment, il constata que sa bourse, aussi, était vide.

Ce fut, dès lors, une autre musique, avec accompagnement d'agents au poste de police. Et Suzy fut gardée comme otage.

La seule chance qu'elle ait, dans cette mésaventure, c'est d'être défendue par le jeune et talentueux Me Mouraud qui commence par regretter l'absence du plaignant et qui continue en déplorant la présence, comme inculpée, de Suzy. Parbleu maître, on vous voit venir avec votre éloquence ailée : « C'est ce pauvre M. Grosbois qui devrait être à la place de l'innocente, de la pure Suzy que, pour un peu, vous nous représenteriez « vêtue de probité candide et de lin blanc », elle qui est si souvent dévêtue. » Avec un semblant de logique, vous plaidez que la coupable est de toute évidence Lily, puisque Suzy est restée dans le lit, amoureuse et trop occupée de ses doigts à réveiller l'ardeur éteinte de Grosbois, pour s'approprier des billets qu'au demeurant on ne retrouva pas sur elle.

Le président Patouillard condamna Suzy-l'otage, à huit mois de prison avec sursis.

S. F.

Suzanne Perl, à l'enfance malheureuse et à la vie agitée, tua son amant. Le jury de la Seine, après une brillante plaidoirie de Me Raymond Hubert, lui infligea cinq ans de réclusion.

Le cafetier Pons (à gauche) *n'a laissé que des regrets dans son quartier ; mais l'enquête ne put pourtant être facilitée par les témoins familiers de la victime, pas même par son beau-frère*, à dr.

L'ÉTRANGE

La sœur de l'infortuné cabaretier fut bouleversée par le drame ; mais elle ne put fournir aucune indication utile aux recherches.

MARSEILLE
(*De notre correspondant particulier.*)

Il n'est guère de banlieusards marseillais habitant Pont-de-Vivaux qui ne sachent que, quotidiennement, le cabaretier Jean Pons ouvrait très régulièrement sa porte et ses volets dès huit heures, à l'angle de la traverse du Tonkin et du boulevard Saccoman.

Or, il y a de ça huit jours, le jeudi 16 février, le père Jean n'avait pas encore ouvert son cabaret, bien qu'il fût déjà plus de neuf heures, ce que les voisins remarquaient avec un étonnement vaguement inquiet. Les uns pensaient que le débitant devait être retenu au lit par quelque indisposition imprévue. Les autres attribuaient l'absence du cabaretier à quelque course importante qu'il aurait dû, en hâte, effectuer dans le centre ou à quelque extrémité de Marseille. Mais l'idée d'un « malheur » n'effleurait encore personne, car aucun bruit insolite, aucun appel ni gémissement n'avaient émané du logement où Pons, vieux célibataire dont la mère était morte depuis un an, vivait dans la solitude.

Toutefois, la curiosité poussa l'un des voisins à frapper aux battants de la fenêtre du bar ; ce que faisant, il constata que l'huis n'était pas fermé.

— Holà ! Où est l'ami Jean ? appela l'homme en poussant la porte du lieu.

Mais, à peine ce voisin avait-il franchi d'un pas le seuil du bar silencieux et noyé de pénombre qu'il recula avec horreur. D'un coup d'œil, il venait d'apercevoir, à même le sol, devant le comptoir, le cadavre ligoté et sanglant de l'infortuné cabaretier...

Loin de s'attarder à ce spectacle, le témoin se prit à courir, avec une célérité dont il ne se fut guère cru capable, pour aller quérir la sœur et le beau-frère de la victime, qui habitaient dans les parages. Dans sa course, il croisa d'autres voisins auxquels il ne manqua point d'annoncer la tragique nouvelle. Et, si succint qu'il fût, le récit de la macabre découverte fut rapidement retransmis à la police, ainsi que dans tout le faubourg.

Un affreux spectacle

Outre le tragique intérêt du drame, il y avait d'ailleurs une raison notoire pour que la mort inattendue de Jean Pons saisît d'un violent émoi la plupart de ses concitoyens. Ce qui est aujourd'hui le quartier bordant le boulevard Saccoman doit, en effet, ses origines au petit bar créé, voilà trente ans, par la mère de la victime. Seul habitacle élevé dans ces parages alors solitaires, le cabaret de la mère Pons fut en quelque sorte l'embryon de Pont-de-Vivaux. Peu à peu, de petites maisons furent bâties à proximité de la première, la superficie déserte se repeupla, s'anima, devint le faubourg ouvrier dans lequel le fils Pons allait bientôt posséder un grand nombre de maisonnettes. Aussi bien, ce fut infiniment plus qu'un sanglant fait divers que déplorèrent beaucoup d'habitants de Pont-de-Vivaux en apprenant l'assassinat du fondateur de leur quartier...

Parmi la foule accourue devant le bar tragique, un ouvrier italien, dont on ne connaît que le prénom d'Ignace, montrait une particulière affliction.

— Ah ! soupirait-il, quelle idée m'a pris d'aller, hier soir, faire ma belote dans le bistrot de la mère Maria plutôt que dans celui du pauvre Pons ! Habituellement, c'est fidèlement chez ce dernier que je jouais aux cartes. Mais hier, comme je passais vers vingt et une heures trente devant chez lui, j'entendis une vive discussion à l'intérieur du cabaret, et, pensant qu'il y avait là des ivrognes qui me troubleraient dans ma partie de cartes, je préférai me rendre dans le bar de la mère Maria. Hélas ! que ne me suis-je douté du drame dont je n'ai perçu que distraitement l'écho, j'aurais pu, sûrement, sauver Pons si j'avais été plus curieux ; j'aurais pu le délivrer des assassins féroces qui le massacraient à ce moment-là...

Tandis qu'Ignace versait ainsi ses vains regrets, sa douloureuse amertume, un groupe d'enquêteurs officiels pénétrait à l'intérieur du cabaret devant lequel se pressait la foule.

Dès leur entrée sur les lieux du drame, les policiers et magistrats eurent l'impression que le ou les meurtriers s'étaient livrés à un véritable carnage.

Le cadavre gisait dans une très abondante flaque de sang, les pieds et les poings ligotés solidement, le crâne horriblement martelé, une oreille séparée de cette masse informe et rouge sombre, autour de laquelle étaient éparpillés des débris de verres et de bouteilles. De plus, le sang maculait le comptoir, la plupart des chaises du bar, les deux verres abandonnés sur une table, le lavabo attenant à la salle dévastée, la porte de la chambre à coucher que les agresseurs avaient vainement tenté de fracturer. Dans la cuisine, l'évier était également taché de sang, et un morceau de savon abandonné sous le robinet attestait que les assassins s'étaient lavé les mains après l'accomplissement de leur forfait. La même pièce offrait, en outre, à l'attention des enquêteurs, deux trouvailles importantes : un tuyau de caoutchouc qui avait servi de matraque, et un portefeuille dont le contenu avait disparu.

Drame mystérieux

— Hélas ! s'exclama le beau-frère de la victime qui assistait aux investigations des policiers, c'est bien ce que

Un policier préleva des empreintes laissées sur des débris de bouteilles ; tandis que M. Fleury, chef de la sûreté marseillaise, examinait le corps de Pons.

CRIME DE MARSEILLE

j'ai tout de suite pensé : notre pauvre Jean a été attaqué par des individus qui n'en voulaient qu'à son argent. Mais comment se fait-il, pourtant, qu'ils n'aient pas forcé la porte de la chambre de feu ma belle-mère ; et pourquoi ne se sont-ils bornés qu'à une tentative d'effraction de la chambre à coucher de mon beau-frère, où celui-ci cachait ses économies ?...

— Sans doute, lui répondit un policier, les criminels auront, au cours de leur triste besogne, entendu le pas ou la voix d'un passant, ce qui les aura engagé à fuir. Par ailleurs, à constater le ligotage et les traces de violence qu'a subis le malheureux Pons, il y a lieu de penser que ses agresseurs l'ont torturé pour obtenir, avant de l'achever, le secret de la cachette où il dissimulait son argent. Mais, n'ayant pas eu cette révélation, les assassins n'ont pu s'approprier que le contenu du portefeuille.

En bref, il apparaissait que le crime n'avait été commis ni par des cambrioleurs expérimentés ni par des familiers de la victime.

Leurs constatations terminées, tous les enquêteurs partagèrent l'avis que nous venons de transcrire ci-dessus. Mais alors le problème leur apparut d'une extrême difficulté à résoudre, et faute de pouvoir s'orienter sur aucune piste, on dut s'attacher avant tout à recueillir les témoignages des voisins et de la clientèle de l'infortuné Jean Pons.

Bien qu'aucun d'entre eux n'ait rien vu, rien entendu, n'ait conçu même l'ombre d'un soupçon contre qui que ce fût, les témoins ne furent pas, cependant, entendus inutilement. Leurs déclarations éclairèrent, en effet, la personnalité de la victime, ce qui était, pour les policiers, d'un intérêt important.

Un homme bizarre

Jean-Jacques Pons leur fut unanimement donné pour un brave homme. Dans son cabaret, il était bon patron et bon compagnon, de même qu'il était, par ailleurs, bon voisin et bon propriétaire. Toutefois, la bonté de ce célibataire de quarante-cinq ans était plutôt synonyme d'affabilité et de jovialité que de large générosité. Large, il l'était on ne peut plus au moral, mais il n'en allait pas de même quand il s'agissait de desserrer les cordons de sa bourse. Aussi bien, vivant seul, il avait considérablement accru son patrimoine et il se montrait fort jaloux de son pécule, autant que de sa tranquille indépendance.

D'autre part, le riche cabaretier avait cette bizarrerie de caractère d'être à la fois d'une méfiance extrême et de se vanter néanmoins de sa richesse, quand il était ivre, ce qui lui arrivait fréquemment. Chez soi, l'œil toujours aux aguets, un revolver dans le tiroir de son comptoir ou dans sa table de nuit, il observait avec une constante vigilance sa clientèle et ses amis... ceux-là même à qui il ne faisait pourtant aucun mystère de la possession d'un gros bas de laine. Ce double aspect de son caractère faisait, d'ailleurs, l'amusement de ceux qui l'approchaient familièrement et qui, par taquinerie, lui prédisaient qu'un jour ou l'autre quelque noctambule crapuleux l'assommerait ou l'égorgerait pour lui dérober son argent.

— Eh bien ! la prophétie ne s'est que trop exactement réalisée, ne put que constater M. Fleury, le chef de la sûreté de Marseille, en entendant ces témoignages évocateurs. Mais, sachant que Pons était toujours vigilant, sachant aussi que, malgré sa petite taille, il était extrêmement robuste, je pense que ses agresseurs n'ont pas dû le ligoter sans mal. Qui donc peuvent bien être ces individus contre lesquels il a certainement lutté désespérément, qu'il a dû mordre et égratigner et qui sont pourtant passés inaperçus jusqu'à présent ?...

En vain, M. Fleury et ses collaborateurs consacrèrent-ils plusieurs jours et plusieurs nuits consécutives à des laborieuses investigations. On eut beau harceler les voisins et les familiers de la victime pour obtenir une réminiscence, un vague soupçon, la plus faible idée utile à l'enquête, il fallut n'enregistrer partout que des déceptions.

La piste espagnole

Du moins, en fut-il ainsi jusqu'à ces jours derniers, jusqu'au moment où un témoin inespéré se présenta enfin pour fournir des révélations qui ne manquaient point d'intérêt.

Ce concitoyen de la victime déclara que, passant devant le cabaret du père Jean, il avait remarqué, l'avant-veille du crime, trois individus loqueteux, mais de fier maintien, qui lui parurent être des Espagnols et qui pénétrèrent chez Pons au moment où celui-ci allait clore sa porte Les consommateurs tardifs furent néanmoins accueillis, mais comme ils voulaient entreprendre une partie de cartes, le cabaretier les pria de n'en rien faire, puis il éleva la voix pour les obliger à sortir. Vexés, les vagabonds n'insistèrent pas davantage, mais ils ne s'éloignèrent pas, cependant, sans injurier Pons et sans lui adresser des menaces.

De fait, d'autres témoins qui n'avaient pas encore parlé confirmèrent que trois errants déguenillés et qu'on pensait venir d'Espagne, se trouvaient à Pont-de-Vivaux l'avant-veille, la veille et le jour du crime. Et les mêmes témoins d'affirmer que, dès le lendemain de l'assassinat du malheureux cabaretier, les trois vagabonds suspects avaient disparu.

Aussitôt pourvue de ces renseignements, la police s'empressa d'effectuer des recherches pour retrouver le mystérieux trio ; mais celui-ci fut introuvable tant à Pont-de-Vivaux que dans le moindre recoin de la gigantesque agglomération marseillaise. Par contre, on apprit qu'au lendemain même de l'assassinat de Jean Pons, trois miliciens espagnols avaient demandé à prendre place dans l'avion d'Air-France dont le départ pour Alicante et pour Oran était imminent.

Dès lors, pour un très grand nombre de gens, il n'est plus douteux que ces étrangers si empressés à retrouver la guerre dans leur pays n'aient été poussés à ce départ hâtif que par suite du meurtre du cabaretier de Pont-de-Vivaux. Pour d'autres, la coïncidence n'apparaît point du tout probante, ce qui revient à dire qu'ils tiennent toujours le drame et ses auteurs pour aussi mystérieux que devant. Quant à nous, nous avouons que, pour le moment, aucune vérification ni aucun démenti n'ont encore influé formellement sur notre perplexité...

Marcel MANDEURE.

ADMINISTRATION — RÉDACTION
ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VIe)
Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE
TELEPHONE : LITTRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

	6 mois	12 mois
France et Colonies	41 »	77 »
Etranger, Union postale	54 »	99 »
Etranger, Autres pays	64 »	119 »

Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

COLLECTION
DÉTECTIVE
Dernières publications
ALICE ALEXANDRE
L'Œil du Maître
ANTHONY GRAY
La Grange de la Folie
Traduit par Madame G. D'ESTENSAN
MEANS DAVIS
L'Hôpital de la Mort
Traduit de l'anglais par Jean VALDEYRON
LOUIS LATZARUS
Pour sauver Lola
Chacun de ces Romans 9 frs

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 14 fr. et 32.40. Livre : Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 5.10. Livres psychiques, d'amour, etc., Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

AUX FUMEURS
Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son poids d'or. Envoi gratis. Remèdes Woods Ltd. 167 Strand (219 TAX), Londres WC 2.

L'ÉTRANGE CRIME DE MARSEILLE

DÉTECTIVE
Directeur : MARIUS LARIQUE

Le cafetier Jean-Jacques Pons vient d'être ligoté et assassiné. Quels sont les dessous ténébreux de cette étrange affaire, qui a provoqué une intense émotion à Marseille ?